

Octobre  
1958

MONTRÉAL

N° 214

# Relations

## Socialisme et justice sociale – II

Richard ARÈS

### *Vers l'humanisation du régime économique*

Jacques MARITAIN

## Le credo de Nehrou

Luigi d'APOLLONIA

La scène ou le studio ■ ■ ■ ■ ■ ■ Georges-Henri d'AUTEUIL  
Le congrès de spiritualité de Nicolet ■ ■ ■ ■ ■ ■ Georges ROBITAILLE  
« La grève de l'amiante » : réflexions vers l'avenir ■ ■ ■ ■ ■ ■ Jacques COUSINEAU

*Pie XII à l'Église persécutée de Chine*

*La conférence de Lambeth et la limitation des naissances*

35¢

REVUE DU MOIS

# PROFESSIONNELS et HOMMES D'AFFAIRES

**Économisez 50%**

sur le coût de votre assurance-vie  
pendant les dix premières années

- Valeurs de rachat dès la 3<sup>e</sup> année
- Montant minimum : \$10,000

**VOYEZ  
VOTRE REPRÉSENTANT RÉGIONAL**

**LUCIEN LADOUCEUR, gérant**  
Division Montréal 7  
1555 est, rue Jean-Talon, MONTRÉAL  
RA. 9-1805

## CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Compagnie-mutuelle  
Assurances-Vie et Rentes Viagères  
41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal - VI. 5-3291

## L'épargne

### *Solution à plusieurs problèmes*

- INDIVIDUELS • FAMILIAUX • SOCIAUX
- NATIONAUX

C'est l'épargne qui vous permet de payer le premier versement sur votre maison, l'hypothèque ou l'instruction des enfants.

C'est l'épargne qui vous assure une pension supplémentaire.

Sans obligation de votre part un de nos représentants vous fournira tous les renseignements nécessaires.

DEVENEZ MEMBRE DE :

## L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE LAURENTIENNE

1344 est, rue Sherbrooke — MONTRÉAL  
LA. 1-3698

## SOMMAIRE

Octobre 1958

Éditoriaux . . . . . 253

Pie XII à l'Église persécutée de Chine. — La conférence de Lambeth et la limitation des naissances. — Exemple américain à suivre.

### Articles

VERS L'HUMANISATION DU RÉGIME  
ÉCONOMIQUE . . . . . Jacques Maritain 255  
LE CREDO DE NEHROU . . . . . Luigi d'Apollonia 258  
SOCIALISME ET JUSTICE SOCIALE — II. . . . . Richard Arès 260  
RÉFLEXIONS VERS L'AVENIR EN MARGE DE  
« LA GRÈVE DE L'AMIANTE ». . . . . Jacques Cousineau 264

Au fil du mois . . . . . 266

*L'Acelf et la langue parlée. — Le cardinal et le komissar. — M. Diefenbaker et les droits du français. — Œillères et santé de l'esprit. — Langue parlée, langue écrite.*

### Articles

LE CONGRÈS DE SPIRITUALITÉ DE  
NICOLET . . . . . Georges Robitaille 269  
LA SCÈNE OU LE STUDIO. . . . . Georges-Henri d'Auteuil 271

Horizon international. . . . . Joseph Ledit 272

Les livres . . . . . 274

Le Pape nous parle . . . . . 278

Notes bibliographiques . . . . . 279

Revue des revues . . . . . 280

## Relations

REVUE DU MOIS

*publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus.*

Directeur : Richard ARÈS.

Rédacteurs : Luigi d'APOLLONIA (Vie religieuse et Politique internationale), Jacques COUSINEAU (Vie ouvrière), Joseph-H. LEDIT (Communisme international).

Collaborateurs : Joseph d'ANJOU, Joseph P.-ARCHAMBAULT, Marcel MARCOTTE.

Secrétaire de la rédaction : Georges ROBITAILLE.

Administrateur : Albert PLANTE.

Rédaction et administration : 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11.

Publicité : Jacques SÉGUIN, du Service de Publications Seg, Limitée : Montréal, 4234a, rue de Laroche, LA. 6-6638; Toronto, H 6, Norris Crescent, CL. 9-9742.

*Relations* est une publication des Éditions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Téléphone: DUpont 7-2541. Prix de l'abonnement: Canada: \$4 par année. Hors du Canada: \$5. Le numéro: \$0.35. Les articles de *Relations* sont répertoriés dans le *Canadian Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

## Editoriaux

### **Pie XII à l'Église persécutée de Chine**

LES NOUVELLES de Chine sont inquiétantes; si inquiétantes, en effet, que le Saint Père vient de publier une nouvelle encyclique sur la persécution en ce pays, la troisième en six ans. Elle est datée du 29 juin, fête de l'apôtre Pierre; d'où son titre *Ad Apostolorum Principis sepulchrum*. Le Saint Père a attendu, pour la rendre publique, qu'elle fut distribuée en Chine. Il écrit:

Nous avons le devoir de dénoncer ouvertement (et Nous le faisons avec une peine profonde) la tentative nouvelle et plus insidieuse de développer et de porter à ses conséquences extrêmes, l'erreur pernicieuse que Nous avons clairement condamnée.

Quelle est cette erreur pernicieuse? L'établissement, sous le couvert du patriotisme et de la paix, d'une Église nationale asservie à l'État communiste. La tentative « nouvelle et plus insidieuse » est la création d'une hiérarchie schismatique « élue par le peuple ».

Les phases progressives de cette erreur sont nettes. Au lendemain de la guerre, il y avait en Chine 6,500 missionnaires: 3,500 prêtres, 475 frères, 2,500 religieuses. Tous « ces laquais et ces espions des impérialismes étrangers » furent chassés, y compris l'inter-nonce du Saint-Siège, le Vatican étant de mèche avec Washington... C'est alors que, le 18 janvier 1952, Pie XII publia l'encyclique *Cupimus imprimis* où il rappelait que « l'Église est partout chez elle chez tous les peuples, et hostile à aucun ».

Restait une Église fervente avec une hiérarchie chinoise (25 évêques), un clergé chinois (2,000 prêtres) et cinq millions de fidèles. La persécution contre eux sévissait déjà; on la poussa à bout. Suivant le plus pur style marxiste, on introduisit parmi les chrétiens le venin de la dialectique, opposant fidèles au clergé, clergé aux évêques, évêques au « Vatican ». En 1950, Pékin, lança le « Mouvement des Trois autonomies »: autonomie de gouvernement, autonomie d'administration, autonomie d'apostolat. Dans certaines conditions, les « Trois autonomies » supportaient un sens acceptable; dans le contexte communiste, elles signifiaient « en théorie ou dans ses conséquences » l'adhé-

sion au matérialisme athée. Pie XII dénonça le piège dans l'encyclique *Ad Sinarum Gentem* (7 octobre 1954).

L'erreur pernicieuse atteint maintenant ses « conséquences extrêmes ». En 1957, à la suite du « Congrès national » de Pékin, on fonda « l'Association patriotique des Catholiques chinois ». Le mouvement proclame que les catholiques chinois (sous-entendez le gouvernement athée) ont le droit d'élire des évêques de leur propre initiative. Malgré les avertissements explicites et sévères adressés par Rome aux intéressés, on a osé conférer à des ecclésiastiques la consécration épiscopale: ce « fait très grave » remplit le cœur du Saint Père d'une « amertume indicible ».

Conférés sans l'autorisation du Saint-Siège, ces sacres d'évêques sont « gravement illicites, partant peccamineux et sacrilèges ». Sont-ils tous valides? C'est-à-dire ont-ils tous été accomplis par des évêques ou reçus par des prêtres, capables d'actes pleinement libres, ayant l'intention de conférer ou de recevoir la plénitude du sacerdoce? Un passage de l'encyclique laisse percer un doute (... « lorsque la consécration conférée fut valide... ») et mentionne aussi les violences, menaces, ruses, séances d'endoctrinement qui, nous le savons aujourd'hui, ont préparé tant d'« aveux spontanés ».

Chose évidente, et quoi qu'en disent certains « touristes », la persécution fait rage en Chine. L'Église, semblable à son Maître, y est accusée de soulever le peuple contre César et de former de mauvais citoyens. L'accusation n'est pas nouvelle. Nous qui mangeons paisiblement notre pain, et n'avons pas à payer de notre sang notre fidélité à l'unité catholique, ne laissons pas l'Église de Chine, seule, sous le pressoir. Nous pouvons beaucoup puisque nous pouvons prier et souffrir avec elle.

### **La conférence de Lambeth et la limitation des naissances**

LA CONFÉRENCE décennale de Lambeth, à Londres, — à laquelle ont pris part, pendant 5 semaines de délibérations à huis-clos, 310 évêques de 46 pays différents en communion avec le siège anglican de Cantor-

béry, — vient de publier son rapport qui contient 131 résolutions de l'assemblée générale et les travaux des 5 comités, chargés d'étudier les sujets mis au programme: la sainte Bible (son autorité, son message), l'unité de l'Église et l'Église universelle, le progrès dans la communion anglicane, la paix intérieure et extérieure des peuples, la famille dans la société moderne.

De ce volumineux rapport de 267 pages, la grande presse n'a retenu, en somme, que le travail du dernier comité, et donné la manchette aux paragraphes relatifs à la limitation des naissances. Or ces textes sur la limitation des naissances, à l'encontre de ceux sur l'avortement et la stérilisation, n'avaient rien de bien neuf. La résolution 115 ne fait que reprendre, en l'élargissant, il est vrai, sous le mot bien élevé de « planisme familial », une attitude, manifeste déjà dans la fameuse résolution 15 de la conférence de Lambeth de 1930. L'on sait qu'à la fin de cette même année (31 décembre), l'encyclique *Casti connubii* condamnait absolument et sans appel cette tolérance inadmissible: franche prise de position, qui fut louée jusque dans certains milieux anglicans. Le *Church Times*, (16 janvier 1931), en effet, sous le titre « Rome comparée avec Lambeth », écrivait:

La publication de cette encyclique est vraiment un grand événement... Ce qui fait le plus d'impression, c'est l'état d'universalité de la doctrine théologique. Tous les problèmes modernes de la vie de mariage y sont considérés d'après les principes solides et essentiels. C'est la doctrine caractéristique de saint Paul que reproduit ce document de saint Pierre. C'est la façon de faire la seule véritable.

A ceux qui s'étonneraient de ces variations de doctrine parmi les anglicans, rappelons que la conférence de Lambeth n'a jamais revendiqué d'autorité doctrinale. L'archevêque Longley, qui réunit, en 1867, la première de ces conférences, déclarait qu'elle « n'aurait aucune compétence... pour définir des points de doctrine ». Une déclaration de la conférence de Lambeth de 1930 sur l'unité de croyance, concluait de même: « Cette communion est un *commonwealth* d'Églises sans constitution centrale; c'est une fédération sans gouvernement fédéral. » Interviewé à la B. B. C., vers la fin de juin, l'archevêque de Cantorbéry, à son tour, redisait avec insistance aux millions de téléspectateurs qu'il n'était que le *chairman* de la conférence, et que celle-ci ne prétendait « exercer aucun pouvoir de contrôle ou de commandement ».

Certains catholiques pourraient regretter de ne point jouir, en matière de chasteté conjugale, des concessions et des libertés que le comité de Lambeth met à la portée de leurs frères protestants. Mais s'ils réfléchissent que les condamnations portées contre la stérilisation directe et l'onanisme relèvent de la loi naturelle, qui est la même pour tous les hommes de tous les temps, comme vient encore de l'affirmer Pie XII, au VII<sup>e</sup> congrès internationale d'hématologie, ils se réjouiront plutôt de ce que les exigences de l'Église de

Rome leur permettent simplement de mieux connaître et de mieux remplir les requêtes fondamentales et immuables de l'amour humain dans le mariage.

## Exemple américain à suivre

PAR PROCLAMATION du président Eisenhower, le mercredi 1<sup>er</sup> octobre sera jour national de prière aux États-Unis. M. Eisenhower exhorte son peuple à rendre des actions de grâces à Dieu et à Lui demander: pour guider la jeunesse, des dons de lumière; pour aider les multitudes malheureuses, le don de compassion; pour ne rien faire ou omettre qui puisse faire courir un danger à la paix, le don d'humilité; pour affronter les malheurs du temps, le don de force.

Ce langage en surprendra plusieurs. Il n'est pas nouveau, cependant. C'est le langage même de la tradition politique américaine; car, bien que non confessionnel, l'État américain se proclame État religieux, et n'a jamais voulu entendre le régime de séparation de l'Église et de l'État en un sens sectaire. *This nation under God*, disait Abraham Lincoln qui, par cinq fois, demanda aux Américains, « de courber la tête en signe d'humble soumission aux châtiments de Dieu, de confesser et de déplorer leurs fautes et transgressions. »

Avant Lincoln, James Madison qui fut président de 1808 à 1816; Andrew Jackson, *the people's man* de 1828 à 1836; James Buchanan au temps où fermentait la discorde civile, désignèrent tous — et Madison, même à trois reprises, — des jours d'humiliation, de prière et de jeûne.

Ces proclamations présidentielles, et plusieurs autres qui suivirent (Ulysses S. Grant, Woodrow Wilson, etc.), ont leur source historique et constitutionnelle dans un document étonnant et trop ignoré. Signé le 12 juin 1775, il précède d'un an ce grand manifeste de politique chrétienne qu'est la Déclaration d'Indépendance. Noblement intitulé, Déclaration de Dépendance de Dieu, il stipulait que, le 20 juillet 1775, serait « un jour d'humiliation publique, de prière et de jeûne » et recommandait aux citoyens « de s'abstenir de toute œuvre servile et de tout divertissement, le jour sus-dit ».

Ce geste que la nation américaine, en tant même que nation, va poser une fois de plus, est un grand exemple que le Canada gagnerait à suivre. Au dernier recensement, notre peuple s'est déclaré presque unanimement chrétien; nos chefs de gouvernement n'ont jamais hésité à invoquer le nom de Dieu; et M. Diefenbaker, le soir des deux élections qui l'ont porté au pouvoir, a demandé publiquement le secours de la prière de tous. Une journée nationale de prière et de pénitence, décidée par le parlement, soulignerait que le Canada attend son salut et sa prospérité non seulement des hommes, mais de la Providence ordinaire de Dieu qui veut avoir besoin des hommes. Elle serait, croyons-nous, accueillie, avec faveur, par la nation tout entière.

# Vers l'humanisation du régime économique

Jacques MARITAIN

*Le printemps dernier, Jacques Maritain publiait chez Scribner's Sons (New York) un livre sur les États-Unis, intitulé Reflections on America, dont une traduction par Philippe Lecomte du Noüy paraîtra à Paris, chez Arthème Fayard. Nous sommes honoré et remerciant à M. Maritain de pouvoir présenter, sous un autre titre, à nos lecteurs, le chapitre XIII presque en entier. Des notes nombreuses et étendues qui soutiennent le texte, nous n'avons retenu, avec la permission de l'auteur, que les plus indispensables. Les sous-titres sont de nous.*

**L**E RÉGIME industriel tel qu'ils l'avaient reçu de l'Europe est devenu maintenant impossible à reconnaître aux États-Unis. Il a été remplacé par de nouvelles structures économiques, encore en devenir et instables, mais qui font, à la fois, et du capitalisme et du socialisme, choses du passé.

La libre entreprise et la propriété privée œuvrent aujourd'hui dans un contexte social et dans un climat général tout autres que ceux du XIX<sup>e</sup> siècle.

A cet égard, il faut relever deux développements majeurs: l'essor des organisations ouvrières (*labor*), l'évolution de l'industrie et de la gestion des entreprises (*management*).

## L'essor des organisations ouvrières

Quelques mots, d'abord, sur l'essor des organisations ouvrières.

Il y a une centaine d'années, voire au tournant du siècle, la situation des travailleurs n'était pas meilleure en Amérique qu'elle ne l'était en Europe, aux jours sombres des débuts de la révolution industrielle. Elle répondait à la description faite par Marx de la vie misérable du prolétariat. La plupart des pionniers du syndicalisme — obscurs précurseurs oubliés, voués au sacrifice — étaient, sans espoir, brisés parfois par leurs propres compagnons de travail.

Les conflits aigus où la violence, sous toutes ses formes, était de mise pour écraser les essais d'organisation ouvrière, et où la victoire ne pouvait être achetée qu'à force de courage, de dévouement — et de dureté sans merci — sévissaient encore dans le premier quart du vingtième siècle: c'est en 1903, au cours d'une longue grève, finalement victorieuse, des mineurs d'antracite que Georges F. Baer a écrit sa fameuse lettre sur le « droit divin » des patrons, et en 1914 qu'eut lieu le massacre de Ludlow.

Avec l'adoption, en 1935, du *National Labor Relations Act* qui accordait aux ouvriers des droits d'une importance fondamentale, le progrès aux États-Unis de la législation sociale atteignait un sommet et allait

jouer, en même temps que l'effort acharné du monde du travail lui-même et de ses chefs obstinés, un rôle essentiel dans ce processus de transformation.

Et à présent? A présent, le niveau de vie moyen des travailleurs américains est plus élevé que partout ailleurs, et rend possible à la majorité d'entre eux une vie humaine digne de ce nom. Le travail organisé est devenu une puissance formidable: ses moyens financiers lui permettent de posséder ses institutions d'assistance sociale, ses hôpitaux, ses organes de diffusion auprès du grand public; de traiter d'égal à égal avec les grandes compagnies industrielles, sûr de pouvoir les obliger à négocier. L'idée maîtresse des chefs ouvriers est d'obtenir le plus d'avantages possibles sans, toutefois, compromettre le progrès de la production; car en raison des engagements financiers de plus en plus lourds qu'entraîne le syndicalisme, et du fait que ses ressources proviennent de quotes-parts automatiquement retenues sur le salaire de ses membres, il est clair que la puissance même du monde ouvrier a besoin de la grande industrie, tout comme la prospérité de la grande industrie a besoin du monde ouvrier. Le monde du travail américain connaît, évidemment, tensions et conflits internes; il doit procéder à de difficiles nettoyages au sein de quelques syndicats; il est exposé aux risques ordinaires du gigantisme et de l'« institutionnalisation ». On est fondé, cependant, à croire que son pouvoir sans cesse grandissant, son sens des responsabilités et l'intérêt qu'il cultive pour les problèmes généraux de la civilisation en feront, dans un avenir prochain, une des forces les plus décisives dans l'histoire de la nation et de l'humanité.

## L'évolution de l'entreprise industrielle

Pour en venir à l'évolution de l'industrie et de la direction des entreprises, elle est, en un sens, plus surprenante que la promotion rapide et les réussites du monde ouvrier américain, car elle touche à la transformation même de la structure capitaliste. C'est là encore un phénomène typiquement américain. Le fait saillant est que les grandes compagnies industrielles (*corporations*<sup>1</sup>) ont, au cours de leur croissance, subi dans leur structure même de profonds changements; de sorte qu'un journaliste pouvait écrire, à l'occasion de la conférence organisée, en 1951, par la Compagnie Corning Glass: « Au début de ma carrière, il était courant de dire: la *corporation* sans âme... Eh bien! au cours de ma vie, j'ai assisté à un changement remarquable en ce domaine! Je ne sais si on peut dire que les *corporations* ont acquis une âme; elles ont, au moins,

1. Les « corporations » ou sociétés « incorporées » américaines sont en quelque façon comparables, en Angleterre, aux sociétés « limitées » ou, en France, aux sociétés anonymes. Cependant les différences entre la société anonyme française et la société « incorporée » américaine restent si considérables que, dans l'impossibilité de rendre le mot par un équivalent exact, il nous a paru préférable de garder le terme américain *corporation*, étant bien entendu que la *corporation* américaine et le *corporate management* n'ont rien à voir avec la « corporation » d'avant la Révolution française et le sens ordinaire du mot français « corporation ». (Note de Philippe Lecomte du Noüy.)

acquis de l'intelligence<sup>2</sup>. » Ces vastes organismes à structure et à direction collectives continuent, bien sûr, à couvrir des yeux les dividendes de leurs actionnaires; mais ce n'est plus pour eux l'unique affaire, ni même l'affaire principale. Ils ont, en effet, compris que pour exister seulement et produire, ils doivent, de plus en plus, se pénétrer de sens social et avoir souci de l'intérêt général. Ainsi donc, non par amour chrétien, certes, mais par intérêt personnel bien compris, et en raison de la générosité pour ainsi dire ontologique du mouvement de la vie, peu à peu prend le dessus l'idée du bien de l'être humain, de tous ceux qui coopèrent au travail et, aussi, du grand public. Je ne suppose point que les *corporations* en sont à faire passer le bien commun avant leur bien particulier. Mais elles sont en voie d'atteindre un point où leur intérêt particulier les force à tenir compte des droits supérieurs du bien commun.

« Le baron (de l'acier, du pétrole, etc.) est mort » — ou se meurt — comme l'écrivaient les rédacteurs de la revue *Fortune* dans une réclame pour leur publication: *U. S. A. — The Permanent Revolution*. Les *corporations*, par suite, tendent à devenir des sortes de communautés autonomes où la gestion d'un seul individu cède la place à la direction en équipe; elles sont, dans leur structure, si complexes et si différenciées qu'elles rendent nécessaire une nouvelle fonction: celle du spécialiste en relations humaines, chargé d'enseigner la psychologie appliquée aux différentes branches de telle industrie en particulier, et de susciter entre elles une compréhension humaine.

Une large part de planification existe, de fait. Elle est à la fois spontanée (grâce au personnel d'économistes employé par chaque grande *corporation*) et étroitement liée aux législations de l'État fédéral et de chaque État, ainsi qu'aux régulations et aux instigations gouvernementales.

Aux vieilles luttes qui opposaient, sans merci, syndicalisme et patronat, pendant la période héroïque de l'organisation du travail, a succédé un nouveau type de relations où les antagonismes demeurent foncièrement sérieux, mais se réduisent, somme toute, à une collaboration d'affrontement, source d'immenses progrès sociaux tels que le salaire annuel garanti aux ouvriers, que l'on retrouve dans quelques grandes firmes industrielles, et les conventions reliant salaire et rendement. Certaines compagnies ont introduit la participation aux bénéfices. Et il ne serait pas surprenant qu'un jour, malgré l'opinion aujourd'hui prévalente, l'imagination créatrice américaine trouvât un moyen imprévu d'associer l'ouvrier à la gestion de l'entreprise. Quoi qu'il en soit, on peut dire que la prochaine génération américaine verra se modifier le rôle même de la fonction du syndicat. Ce rôle et cette fonction deviendront un principe profond et organique du tout économique, en sorte que le syndicat, de pure force antagoniste qu'il était dans la formule patron-

contre-ouvrier, propre à l'économie capitaliste d'hier, évoluera en une force de contre-poids nécessaire, consciente de ses responsabilités et « en un rouage institutionnel de l'économie américaine, y fonctionnant avec autant d'efficacité quoique avec moins de conflits émotionnels<sup>3</sup> ».

Enfin, l'un des traits les plus frappants du tableau est le fourmillement, sur la scène américaine, de groupes privés, de clubs d'étude, d'associations, de comités, dont l'objet est de « veiller à tel ou tel aspect du bien commun ». Leur activité est inextricablement mêlée à celle des organes gouvernementaux, des autres groupes privés, du monde universitaire, ou des affaires et de l'industrie. Il en résulte une régulation et une stimulation collectives, spontanées, incessantes de l'énorme effort du pays tout entier, dont on ne saurait exagérer l'importance.

Tout cela n'est qu'un commencement, car humaniser le monde industriel est une tâche immense et difficile. Les progrès sociaux, dont je viens de parler, entraînent, dans le cas des grandes *corporations*, les inconvénients habituels au gigantisme, sans parler de la « névrose de la promotion » (*promotion neurosis*) qui guette les dirigeants d'entreprise<sup>4</sup>. Le pouvoir de la haute finance est toujours grand; en vérité, très grand. Et il faudra, au nom de l'intérêt public, que la puissance formidable des *corporations* et des grandes entreprises soit, à mesure qu'elle grandit, légalement réglée et équilibrée par divers autres pouvoirs. L'alliance de plus en plus étroite des grandes *corporations* et du gouvernement pose de sérieux problèmes; également, le sens des responsabilités qui s'éveille, peu à peu, chez elles, face à l'intérêt général — et, en dernière analyse, à l'endroit du bien commun politique de la nation — et qui témoigne du fait que les corporations, qu'elles le veuillent ou non, jouent dans la société démocratique un rôle spécifiquement politique. J'ai confiance qu'on trouvera des solutions satisfaisantes à ces problèmes comme aux problèmes analogues posés par le rôle politique que le travail organisé est, lui aussi, inévitablement appelé à remplir. Pareille œuvre exigera néanmoins beaucoup de temps, beaucoup d'énergie et beaucoup de dévouement tenace. La lutte, mettant aux prises l'esprit du peuple et la logique du système industriel, se poursuivra sous de nouvelles formes et à travers de nouvelles phases, cependant que, poussé par le progrès scientifique, le système industriel lui-même s'acheminera vers de nouvelles révolutions techniques. La réalisation graduelle de l'idéal américain « d'égalité d'opportunité pour tous » et le progrès de la justice sociale seront l'affaire de générations. Mais la route est ouverte; l'esprit qui anime, en dernière ins-

2. Ralph Coghlan, dans le *Post Dispatch* de St. Louis. Cité par Frederick Lewis ALLEN. *The Big Change*, New York, Harper, 1952, p. 252.

3. F. L. ALLEN, *op. cit.*, p. 237.

4. Cf. *The Executive Life*, par les éditeurs de *Fortune*, New York, Doubleday, 1956.

tance, tout le rituel de l'économie, est changé; on a rompu avec les vieilles formes du régime industriel.

### Un nouveau régime économique et social

Afin d'étoffer cet aperçu trop rapide et imparfait, on me permettra d'emprunter quelques passages au dernier chapitre du livre de Frederick Lewis Allen, *The Big Change*, que j'ai mentionné. Ce chapitre a d'abord paru, en juin 1952, dans *Harper's Magazine*.

Dans la publication *This Week* (4 mars 1951), ...le rédacteur en chef, William I. Nichols, écrivait un article intitulé: « On demande un nouveau nom pour le capitalisme ». Jugeant ce mot inexact pour désigner le système américain actuel, parce que, dans l'esprit de trop de gens, surtout à l'étranger, « il évoque le système économique du dix-neuvième siècle, à ses débuts », M. Nichols demandait: « Comment décrire ce système — imparfait, mais toujours en progrès et toujours ouvert au progrès — où les hommes vont de l'avant ensemble, travaillent ensemble, construisent ensemble, produisent toujours davantage et partagent ensemble les fruits de leur rendement accru? » Il ajoutait avoir entendu différentes expressions: nouveau capitalisme, capitalisme démocratique, démocratie économique, démocratie industrielle, distributisme, mutualisme, productivisme; mais il voulait savoir si l'on ne pouvait trouver un meilleur vocable, et invitait les lecteurs à mettre par écrit leurs suggestions sur une formule jointe à la revue.

« Quinze mille formules revinrent avec des suggestions. Jamais, dans toute mon expérience de journaliste, devant dire M. Nichols, je n'ai touché une corde aussi sensible. » (F. L. Allen, *The Unsystematic American System*, *Harper's Magazine*, juin 1952, p. 21.)

M. Allen lui-même semble préférer le mot « gestionisme » (*managementism*). Puis-je proposer, comme plus agréable à l'oreille et plus exacte, l'expression « humanisme économique »?

L'auteur fait remarquer qu'en vertu du mécanisme du système capitaliste reçu d'Europe,

l'Amérique, au tournant du siècle, semblait menacée de devenir un pays où les millionnaires posséderaient de plus en plus d'argent et les autres de moins en moins, et où quelques financiers tiendraient en main non seulement l'appareil économique de la nation mais aussi son appareil politique. C'était faire injure, continue-t-il, (et j'attache à cette remarque beaucoup d'importance), à l'esprit démocratique du pays et au sens national du *fair play*. Nous nous sommes, alors, attelés à la besogne afin de modifier cet état de choses, non par une révolution mais par une série de revisions expérimentales du système. Le mouvement de réforme des premières années de ce siècle — cette révolte de la conscience américaine, fomentée par Théodore Roosevelt, le vieux La Follette et Woodrow Wilson, — (a eu pour effet) que par une combinaison de revisions pièce à pièce du système — lois fiscales, lois sur le salaire minimum, subsides, garanties, régulations de diverse nature; — grâce, aussi, à la pression exercée par les unions ouvrières, et au changement d'attitude dans la direction des entreprises, nous avons abrogé la loi d'airain des salaires. Nous avons déclenché une redistribution automatique du revenu entre les plus fortunés et les moins fortunés... Nous avons trouvé une nouvelle frontière à ouvrir: le pouvoir d'achat des pauvres.

Telle est, me semble-t-il, l'essence de la grande découverte américaine. Elle a son corollaire que voici: si vous lui en offrez les moyens, la masse des déshérités saura en tirer parti et donnera, dans l'ensemble, des citoyens sur qui on peut compter. (*Ibid.*, p. 22.)

C'est ainsi qu'en ce pays un nouveau régime économique et social prend corps. Le phénomène inflige un démenti aux prédictions de Karl Marx, et il est dû non à quelque nécessité interne de l'évolution du capitalisme qui aurait échappé à Marx, mais à la liberté

et à l'esprit de l'homme, et, dans notre cas, à l'intelligence et à la conscience du peuple américain, et à son effort collectif d'invention créatrice.

Parlant en philosophe, je dirais que le profit individuel reste encore, et restera toujours, un indispensable stimulant humain, mais qu'il est en train de perdre décidément sa primauté absolue; le principe de la participation aux profits dans une association contractuelle a décidément supplanté le principe de la fécondité de l'argent.

Même si ce nouveau régime économique et social n'est encore qu'une ébauche, il a déjà porté l'histoire humaine au delà, à la fois, et du capitalisme et du socialisme. Comme le dit le même auteur, « les États-Unis n'évoluent pas vers le socialisme, mais au delà du socialisme... Il est temps de nous en rendre compte: lorsque nous combattons le communisme, nous combattons le passé, non l'avenir <sup>5</sup> ».

C'est là un fait capital dans l'histoire moderne; et il constitue un succès considérable de la méthode expérimentale, chère à l'esprit américain.

### Nécessité de formuler une philosophie

Oui, bien sûr. Mais je reviens à mon thème: à la nécessité d'une idéologie ou d'une philosophie suffisamment élaborées. Et je demande: qui, dans le monde, se rend compte du fait capital dont je viens de parler? Ici-même aux États-Unis, faute d'une conceptualisation explicite et d'une formulation idéologique marchant de pair avec l'événement, le langage courant et le vocabulaire officiel donnent à penser que l'Amérique a accepté le défi du communisme dans les termes de la propagande communiste: communisme contre capitalisme, l'Amérique étant la forteresse du capitalisme.

C'est grand dommage, à mon avis, si l'on se place au point de vue des autres peuples pour qui le capitalisme garde son sens classique: ils en abhorrent jusqu'au nom même et ne sont certainement pas prêts à mourir pour lui. Personne, ni en Asie ni en Afrique ni en Europe, ne songerait à donner sa vie pour le capitalisme.

C'est encore grand dommage, du simple point de vue de l'exactitude du langage; car la vérité est que l'Amérique est en train de prendre congé du capitalisme, non par une révolution soudaine, violente et destructive, mais par une transformation continue, constructive — et asystématique <sup>6</sup>.

Nombre d'ouvrages, bien entendu, et excellents, écrits par des auteurs américains, mettent en lumière cette vérité. J'en signalerai quatre: *The Big Change* de

5. *Ibid.*, p. 25.

6. « Appeler capitalisme le système américain est en vérité du dernier ridicule, si l'on tient compte de ce que le terme signifie ailleurs... La libre société industrielle qui émerge de cette analyse, est certainement très différente de ce que nous avons traditionnellement considéré comme le « capitalisme ». Elle est aussi fort différente de ce que nous avons traditionnellement considéré comme le « socialisme ». Une société industrielle est au delà du capitalisme et du socialisme. C'est une nouvelle société qui transcende l'un et l'autre. » Peter F. DRUCKER, *op. cit.*, pp. 349, 351. (Italiques de l'auteur.)

Frederick Lewis Allen, auquel je me suis reporté à plusieurs reprises; *The 20th Century Capitalist Revolution* d'Adolf Berle; *The New Society* de Peter Drucker; et *Big Business: A New Era* de David Lilienthal.

Tous ces livres, cependant, ont été écrits *après coup*. Ils nous offrent des analyses réflexives de ce qui a eu lieu. Ce n'étaient pas des études théoriques éclairant la marche des événements. Ils ne formulaient pas une pensée capable de soulever les esprits et d'entraîner à l'action. Immergés dans la description du processus expérientiel américain et dans les particularités américaines, ils n'ont qu'un intérêt limité pour ceux qui ignorent ce pays.

Bref, ils présentent une analyse des toutes premières étapes d'un processus qui, pour se développer pleinement, exigera au moins un siècle; alors que ce qui pourrait réveiller l'espoir des hommes, partout dans l'univers, c'est une idée du but ultime vers lequel tend ce processus.

Les érudits européens qui se tiennent au courant des affaires américaines, connaissent assurément le fait historique que je viens de souligner; mais les masses européennes, elles, n'en ont pas la moindre idée.

Vous avancez dans la nuit, portant des flambeaux vers lesquels l'humanité, avec joie, lèverait le regard. Hélas! enveloppée dans la brume d'une méthode strictement expérientielle et d'une conceptualisation purement pratique, sans idées universelles à transmettre, faute d'une idéologie à la hauteur, votre lumière échappe à la vue...

\* \* \*

Cette longue digression n'était qu'un exemple. Elle nous montre, je crois, que ce pays ne doit jamais abandonner et n'abandonnera jamais la méthode expé-

rientielle, qui est un bienfait pour lui. Mais elle montre aussi qu'il aurait grand profit à concevoir, parallèlement, une idéologie adéquate, une philosophie explicite, qui exprimerait son idéal particulier en termes communicables.

Non qu'il faille, Dieu nous en garde! monter de toutes pièces une idéologie de propagande. Mais il importe de cultiver davantage le goût des idées et des vérités universelles, condition préalable à tous véritables échanges intellectuels.

Pour une telle fonction, la communauté a besoin de penseurs. Nous voyons ici combien sont nécessaires les *eggheads*, si peu populaires aujourd'hui, — ceux-là surtout qui s'efforcent de projeter la lumière d'une philosophie adéquate et d'une juste interprétation rationnelle, le pouvoir apostolique des idées, sinon *en avant* du mouvement de la vie, du moins directement sur lui, comme ce fut le cas au temps de la Déclaration d'Indépendance et de la rédaction de la Constitution. Il convient de souligner qu'à cette époque l'Amérique a participé activement au mouvement d'idées qui emportait le monde occidental. Elle venait même en tête pour ce qui est des questions de philosophie politique, relatives à la Constitution d'un peuple libre. Il n'est que de lire *The Federalist* pour se convaincre de l'ampleur intellectuelle des discussions en jeu. L'intelligence américaine a tenu, dans le mouvement idéologique de l'époque, un rôle tel qu'elle a exercé une influence considérable sur la Révolution française et sur les parties les moins contestables de sa philosophie.

Même si dans notre monde moderne la formulation philosophique d'un idéal universel semble devoir être inévitablement devancée par le flot des événements, il faudrait du moins pouvoir dégager des faits une synthèse de philosophie sociale et un programme systématique suffisamment mis au point.

---

## LE CREDO DE NEHROU

Luigi d'APOLLONIA, S. J.

**S**UR LES INSTANCES d'amis, à qui il l'avait adressé, M. Nehrou a donné à l'*Economic Review*, (organe officiel du Congrès indien, dont il est le chef de parti) un texte que le *New York Times Magazine* (7 septembre) a jugé bon, à son tour, de reproduire intégralement.

Ce document est important. *Leader* d'un pays de 400,000,000 d'habitants, grande figure du bloc neutraliste, Nehrou, las de la vie publique, semble-t-il, et sentant le poids des années, nous livre sa vision de l'homme et du monde contemporain. Cet essai ressemble à un testament politique; il est même une sorte de credo.

Bien qu'il affirme sa croyance aux valeurs idéales et aux réalités spirituelles, Nehrou ne croit pas en un fondement absolu de l'ordre naturel, ni dans un Dieu personnel, Seigneur de l'histoire. Sa pensée baigne dans le relativisme.

Hostile à toute intolérance, elle confond l'intransigeance de la vérité, qui est source authentique d'humilité et de respect, avec l'intransigeance du caractère, qui est désir de domination et principe de fanatisme. De cette intolérance, comme il la voit et l'exècre, sont responsables surtout « certaines religions » qu'il ne nomme pas. Faisons comme lui.

Ce qui échappe à Nehrou, c'est que l'agonie de notre monde est due à un véritable cancer, imputable, en premier lieu, au rationalisme bourgeois et au relativisme doctrinal dont il voudrait faire la source même de la tolérance. Une lente et progressive détérioration, au cours des siècles, a consumé la substance même de l'idée de Dieu, abîme de liberté et de transcendance. Impatient de tout joug, l'homme moderne a érigé son indépendance subordonnée en indépendance absolue, usurpant ainsi un des noms di-

vins. Sans le dire trop fort, il s'est proclamé la fin dernière. Mais ce qu'il a distillé dans sa philosophie et pratiqué dans sa vie politique, sociale, économique, le communisme le crie aujourd'hui par-dessus les toits et les frontières: la religion est un opium, une aliénation, une abdication de l'homme maître suprême de sa destinée. De sorte que le commentaire le plus net et le plus pénétrant de l'athéisme pratique du monde occidental, on le trouve dans cet athéisme positif, absolu, dynamique du monde communiste. Il faut se faire violence pour ne pas voir dans le matérialisme athée à la fois la condamnation et le châtement d'une civilisation temporelle superficiellement et hypocritement chrétienne, négatrice surtout dans sa philosophie sociale, du commandement divin de l'amour, — le pire des scandales.

Nehrou, qui s'est emballé dans sa jeunesse pour le socialisme de l'U. R. S. S., est en quête d'une fin dernière aux formes changeantes des civilisations. Il scrute l'horizon lointain pour trouver un port dans l'océan en colère de l'histoire. Il semble voir le salut de l'humanité dans une sorte de sainte abnégation devant les faits, et une réconciliation héroïque avec les événements sans cesse en fuite et en devenir.

La vieille question, écrit-il, se pose toujours, comme elle se posait à l'humanité dans le passé. Quel est le sens de la vie? La vieille réponse des âges de foi ne semble plus suffisante à un monde en transition; la vie est une adaptation constante aux changements et aux événements. C'est ce manque d'adaptation qui engendre les conflits.

L'esprit et la conscience de l'homme doivent donc se plier courageusement aux faits qui fuient, et adhérer généreusement à l'histoire en devenir. Il y a là une inconsistance profonde et, pour séduisante qu'elle soit, une contradiction interne entre l'affirmation et la négation de la vérité et de la dignité de l'homme, à la fois enchaînées et immolées à un devenir qui doit les libérer et les grandir.

La réponse de Nehrou reste centrée sur l'homme et sur la communauté humaine, non sur Dieu et sur la communion divine, même si elle s'y réfère vaguement. La communion avec Dieu — la religion — lui paraît même une évasion devant les tâches de ce monde, alors que, bien comprise, elle est une exigence d'engagement temporel, d'efficacité politique, de justice sociale, de solidarité universelle. La vision de Nehrou, telle du moins qu'elle apparaît dans cet essai, se résume en un humanisme social et international, fondé sur l'interdépendance des hommes sur le plan de la technique et de l'économique où l'on doit voir, croyons-nous, un vestige du marxisme.

Mais si sérieuse que soit cette déviation, elle ne doit pas nous empêcher d'admirer la sincérité et la générosité de la pensée de Nehrou; ni sa révolte contre un monde d'injustice, d'oppression et de misère; ni son angoisse devant le paradoxe de l'homme moderne de plus en plus maître de l'univers et de moins en moins maître de lui-même. Dans certains passages de l'essai du *pandit*, on croirait lire des bribes des messages de Noël du Saint Père sur les désharmonies de notre civilisation.

Rien n'est si frappant, écrit Nehrou, que la conquête graduelle et la connaissance du monde physique par l'esprit de l'homme moderne. Ce processus se poursuit à un rythme vertigineux. Il n'est plus besoin que l'homme soit la victime des circonstances extérieures, au moins en très grande partie. Mais alors qu'il se rend

maître des circonstances extérieures, il donne l'étrange spectacle de manquer de fibre morale et de possession de soi-même. Conquérant la nature, il échoue dans la conquête de lui-même. Tel est le tragique paradoxe de l'âge de l'énergie nucléaire et du *sputnik*...

Dans le message de Noël de 1953 sur l'esprit technique, on trouvera la même communauté de pensée, moins un certain pessimisme que ne saurait tolérer une pensée chrétienne; et dans son dernier message de Noël sur « la divine symphonie de l'univers », Pie XII signale, d'une encre encore plus vigoureuse que celle de Nehrou, « le fait lamentable d'hommes extérieurement en progrès et qui deviennent intérieurement des non-civilisés ».

Nehrou consacre aussi un long passage à une critique comparée du capitalisme et du communisme. Lorsqu'il parle de la transformation du système « capitaliste » et de la nécessité de la formulation philosophique d'un idéal capable d'enflammer les esprits, il corrobore ce que Maritain dit, avec plus de détails et de profondeur, dans un chapitre de *Reflections on America* dont on trouvera la traduction dans cette livraison de la revue.

En Inde nous parlons, dit Nehrou, du *welfare state* (État des services sociaux) et du socialisme. En un sens, tous les pays, socialistes ou communistes, acceptent l'idéal du *welfare state*. Le capitalisme, dans quelques pays au moins, a atteint dans une large mesure cet idéal du bien commun, quoiqu'il n'ait pas résolu tous ses problèmes et que quelque chose de vital lui fasse défaut. Nul doute que la démocratie, alliée au capitalisme, n'ait atténué plusieurs des maux de celui-ci. De fait, le capitalisme est différent aujourd'hui de ce qu'il était il y a une ou deux générations.

Les agences de presse ont surtout souligné la critique que fait Nehrou du communisme. Elle en a surpris plusieurs, quoique Nehrou, malgré son neutralisme, ait toujours répudié le communisme. Jamais, cependant, avec tant de franc-parler. Il en dénonce les contradictions internes, son mépris de l'esprit et de la liberté individuelle, son emploi de la violence, son usage de moyens mauvais pour obtenir sa fin, sans oser dire, toutefois, que cette fin est elle-même une violence intolérable, *intrinsèquement mauvaise*, que ne saurait purifier des moyens, même bons dans leur ordre. Est-ce une victoire des vaincus de Budapest? Du meurtre rituel d'Imre Nagy? De la mise-au-ban de Tito? Ou a-t-il médité la leçon de Kerala, l'État communiste de l'Inde? Nehrou mentionne la Hongrie. Mais peu importe, au fond. L'essentiel, c'est qu'il ne parle plus aujourd'hui du « socialisme », comme il en parlait dans son autobiographie intitulée la *Découverte de l'Inde*.

Encore plus que les circonstances politiques, sociales, économiques, géographiques où se trouve son pays, ce rejet de toute violence surtout en politique internationale — qui est, dit-il, un legs de Gandhi, — semble la raison dernière de son neutralisme.

Pour les uns et les autres (les communistes et les anticommunistes) il n'y a pas de nuances; il n'y a que du blanc et du noir. C'est la vieille méthode des aspects fanatiques de certaines religions. Ce n'est pas la méthode de la tolérance, le sentiment que peut-être les autres possèdent aussi une part de la vérité. Quant à moi, je trouve cette méthode absolument contraire à la science, à la raison et à la culture, qu'on l'applique au domaine de la religion, à une théorie économique ou à tout autre problème. Moins ses aspects religieux, je préfère la vieille méthode paternelle...

Ce passage explique la politique idéaliste de Nehrou. Poussée à sa conclusion logique, elle rejoindrait la position simpliste des objecteurs de conscience. Car, si noble que soit la méthode de la tolérance et si horrible la méthode

de la guerre, celle-ci reste un moyen de légitime défense quand tous les autres moyens de patience et de conciliation ont été épuisés. Une société digne de ce nom ne l'emploiera qu'avec crainte et tremblement. Elle l'emploiera, cependant, et en fera le bras terrifiant de la justice. Il faut oser le dire: il y a une façon chrétienne de faire la guerre et, tout en aimant ses ennemis, de semer la mort quand une nécessité barbare y oblige. Parler ainsi de la juste guerre n'est pas saluer la violence ou la déclarer purificatrice et bienfaisante. Même nécessaire, la guerre reste un moyen affreux; mais même affreuse, elle peut rester un moyen juste.

Nehrou refuse de l'avouer. Mais puisque l'Inde possède un ministère de la défense, un équipement militaire, des soldats en service, il est évident que Nehrou admet, dans un contexte de circonstances, la moralité de la résistance

violente. Bien sûr que le communisme ne sera vaincu définitivement que par un idéal vécu de justice et de charité, et non par la guerre et la mise hors-la-loi. Nehrou fait bien d'y insister à temps et, parfois même, à contretemps. Il ne semble pas, cependant, vouloir faire dans la hiérarchie des moyens, sa juste place — fût-ce la dernière — à la force, gardienne du droit.

Or, dans un monde qui n'a pas encore réussi à mettre sur pied une institution internationale capable, comme dit Pie XII (Noël 1957), « d'effrayer par la solidarité assurée entre les nations qui veulent sincèrement la paix, celui qui voudrait la troubler »; face surtout à un ennemi dont la volonté de domination est manifeste, et les moyens d'agressions multiformes, c'est là, à notre avis, un purisme politique qui peut avoir de tragiques conséquences.

## DOCTRINE SOCIALE

# SOCIALISME ET JUSTICE SOCIALE — II

Richard ARÈS, S. J.

CONSIDÉRÉ comme mouvement, avons-nous dit (*Relations*, septembre 1958), le socialisme se caractérise avant tout par l'aspiration à la justice sociale. Mais ce n'est là qu'un aspect de la réalité; s'y borner, ce serait ne prendre des choses et des hommes qu'une vue partielle, et donc exposée à la partialité ainsi qu'aux erreurs. Le socialisme est un mouvement, sans doute; mais c'est un mouvement qui a dû, pour atteindre ses objectifs, élaborer une doctrine, se donner une armature institutionnelle, opérer un choix des moyens; bref, se traduire concrètement en un système ou, plus exactement, en une famille de systèmes.

Non seulement on ne doit pas oublier ce second aspect, mais il faut reconnaître avec François Perroux que « si le terme socialisme a un sens c'est parce qu'il exprime une certaine relation entre un esprit ou un ensemble de fins, et un « système » ou un ensemble de règles et d'institutions ». Ne voir dans le socialisme qu'un système économique, comme sont portés à le faire beaucoup d'esprits conservateurs, c'est, ajoute le même économiste, éluder « le problème de conscience que le socialisme a la fonction historique de poser ». Mais, d'un autre côté, c'est une « tricherie intellectuelle » que de mettre l'accent sur l'esprit dont le socialisme est animé, en présentant comme accessoires les règles et les institutions qui en opèrent la réalisation.

Le socialisme par ce moyen se présente comme le seul porte-parole de la conscience morale dans le monde contemporain. Il escamote ou estompe les véritables difficultés, qui résident dans les rapports entre un certain esprit et un système économique de contenu déterminé basé, par exemple, sur l'appropriation collective des moyens de production... *Il ne cesse d'être une morale sociale* (que tous, socialistes ou non, peuvent accepter) *et ne commence à être socialisme que lorsqu'il affirme le lien nécessaire entre un esprit et un système; quand il dit par exemple: « l'égalité, la liberté, le plein développement de la personnalité humaine ne peuvent s'accomplir que dans un système fondé sur l'appropriation et sur la*

gestion collective. » (Préface à l'ouvrage de Ludwig von Mises: *le Socialisme*.)

Il s'ensuit que, dans une étude sur les rapports entre le socialisme et la justice sociale, il est beaucoup plus important d'insister sur les règles, méthodes et institutions propres au système que sur l'esprit et les fins du mouvement: rechercher la justice sociale comme un idéal est une chose, proposer un système pour la réaliser concrètement en est une autre. La question capitale qui se pose alors est donc la suivante: le système socialiste est-il apte à réaliser la justice sociale?

A une pareille question il me paraîtrait imprudent de donner dès maintenant une réponse globale, se résument par exemple en un oui ou en un non catégorique et définitif. C'est que, d'une part, l'ambiguïté des termes en cause subsiste encore, et que, d'autre part, le passage de l'ordre abstrait à l'ordre concret risque de fausser d'abord la perspective, puis la réponse elle-même. Il n'y a pas, en effet, une seule sorte de socialisme, mais plusieurs; de même, les conceptions que l'on se fait de la justice sociale varient d'un système de pensée à un autre. De cette double difficulté notre réponse doit tenir compte.

Et tout d'abord, elle devra se borner aux aspects généraux du socialisme, à ceux qui sont communs à tous les systèmes. Comme nous sommes ici dans l'ordre, non pas des fins — par exemple, de la justice sociale à réaliser, — mais des moyens, nous pouvons avancer la proposition que l'un de ces principaux aspects généraux, c'est l'appropriation et la gestion collective des instruments de production, c'est le caractère public imprimé à l'économie. Sur ce point nous imitons en somme l'attitude de Schumpeter qui définissait le socialisme « comme l'organisation de la société dans laquelle l'autorité publique (et non pas des entreprises placées

sous le régime de la propriété et de la gestion privées) contrôle les moyens de production et décide ce qui sera produit, comment cela sera produit et à qui seront attribués les fruits de la production ». (Sur le socialisme de Schumpeter, voir l'important article paru dans *Social Order*, janvier 1958: « Schumpeter and Catholic Thought ».)

Il est clair, en second lieu, qu'un jugement sur la conception socialiste de la justice sociale ne peut se faire qu'au nom d'une autre conception, admise au point de départ et servant elle-même de norme critique dans le jugement à porter. En l'occurrence, c'est évidemment la conception chrétienne de l'homme et de la société, et donc de la justice sociale, qui est appelée à jouer ce rôle. Je rappelle simplement qu'il s'agit d'une conception essentiellement *spiritualiste*, qui fait de la société un tout non pas *fermé* mais *ouvert*, un tout dans lequel l'homme plonge sans doute tout entier, mais dans lequel il ne doit ni s'absorber ni se résoudre parce que pour lui ce tout n'est qu'un moyen pour réaliser sa vocation de personne.

Ces explications préliminaires données, j'en viens aux critiques à formuler sur la notion socialiste de justice sociale. Je ne prétends pas — qu'on le note bien — que ces critiques s'appliquent indistinctement et automatiquement à tout ce qui se présente sous l'étiquette de socialisme; je soutiens simplement que, *dans la mesure où il prête flanc à ces critiques, un système de type socialiste doit être tenu en suspicion et considéré comme inacceptable*. Le grand mérite du mouvement socialiste, je l'ai déjà noté, c'est d'avoir contribué d'abord à réhabiliter, puis à réintégrer dans le social des éléments que les tenants du capitalisme libéral avaient eu trop tendance à négliger ou à dissocier, tels que l'économique, l'institutionnel, l'étatique et le principe d'égalité. Le tort des systèmes socialistes, c'est précisément de vouloir s'édifier, par réaction contre l'individualisme libéral, sur la primauté ou l'exaltation excessive de ces quatre éléments, c'est de prétendre réaliser la justice sociale par des moyens trop exclusivement économiques, institutionnels, étatiques et égalitaires.

#### I. L'EXCÈS D'ÉCONOMIQUE OU LE MATÉRIALISME

Contre la justice sociale des systèmes socialistes proprement dits, — je laisse ici de côté tout ce qui n'est socialiste que de nom sans l'être systématiquement de fait — le premier grand reproche que l'on puisse et doive formuler, c'est celui de l'excès d'économique. Et par là il faut entendre non pas tant le fait de mettre l'accent sur l'économique ou même de lui accorder la prépondérance, que le fait de l'ériger en un absolu dont vont dépendre tous les autres facteurs de la vie sociale, d'absorber en somme le social dans l'économique et de le réduire ainsi au seul bien-être matériel. Pour employer le langage de Maritain, le mérite du socialisme a été de saisir « l'importance essen-

tielle de la causalité matérielle », son tort, d'avoir prétendu en faire « la causalité purement et simplement première ».

Le matérialisme! C'est le reproche essentiel et fondamental que la doctrine chrétienne fait à la plupart des théories et systèmes socialistes. Est-il besoin de rappeler ici la position de *Quadragesimo anno*? L'Église, y affirme Pie XI, ne peut admettre le socialisme, parce que « sa conception de la société est on ne peut plus contraire à la vérité chrétienne », et « suppose que la communauté humaine n'a été constituée qu'en vue du seul bien-être ». Les socialistes, continue le pape, bornent leur attention aux seuls buts matériels de l'activité économique, ils prétendent que les hommes doivent, « pour ce qui touche à la production, se livrer et se soumettre totalement à la société », et ils accordent une telle importance « à la possession de la plus grande quantité possible des objets pouvant procurer les avantages de cette vie, que les biens les plus élevés de l'homme, sans en excepter la liberté, seront subordonnés, et même sacrifiés, aux exigences de la production la plus rationnelle » (nos 128-129).

Or, d'une conception matérialiste de la société, et donc de l'homme, il ne peut découler autre chose qu'une conception également matérialiste de la justice sociale. Si, pour les vrais socialistes, l'œuvre par excellence de la cité est une œuvre essentiellement économique qui vise, principalement sinon uniquement, l'« administration des choses » et la production industrielle, il y a grand risque que leur justice sociale ne soit une justice bien pauvre et trop courte, précisément parce qu'amputée de ses aspects spirituels.

Il est vrai que certains, après avoir admis le bien-fondé de ce reproche, s'efforcent aujourd'hui de faire, dans le programme socialiste, une plus large place aux valeurs spirituelles et personnelles (voir l'ouvrage lucide et courageux de Jeanne Hersch: *Idéologies et réalité*, 1956, le volume d'André Philip: *le Socialisme trahi*, 1957, et le livre de C. A. R. Crosland: *The Future of Socialism*, 1957); ils vont même jusqu'à prédire une dissociation du socialisme et du matérialisme, et l'évolution de « tout le système théorique et institutionnel du socialisme matérialiste... vers une conception personnelle, à laquelle des chrétiens peuvent adhérer » (Jean-M. Domenach, dans *Esprit*, mars 1958, p. 357). Mais, il est non moins certain que d'autres ou nient radicalement la possibilité d'une telle évolution (voir l'article du P. Messineo, S. J., dans la *Civiltà Cattolica*, 17 août 1957, article traduit en français dans l'*Osservatore romano* des 20 et 27 septembre et 4 octobre), ou mettent en doute la valeur humaniste d'une telle conversion. (J. Maritain dans *Humanisme intégral* qualifie de « grande illusion » le fait de croire qu'il suffit de juxtaposer l'idée de Dieu ou les croyances religieuses à l'humanisme socialiste, pour en faire « une synthèse viable et fondée en vérité », alors que « c'est une refonte générale qui est requise », p. 98.)

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine: tant que la justice sociale préconisée par les socialistes n'aura pour fondement qu'une conception matérialiste de l'homme et de la société, elle ne pourra satisfaire les catholiques.

## II. L'EXCÈS D'INSTITUTIONNEL OU L'INSTITUTIONALISME

Cette influence du matérialisme se retrouve à l'origine d'un deuxième excès inhérent d'ordinaire à tout vrai système socialiste, et qui porte sur la manière, non pas tant de concevoir, que de réaliser la justice sociale. Cet excès, que faute d'une meilleure expression j'ai déjà appelé l'excès d'institutionnel, consiste à accorder dans l'établissement de la justice sociale le principal et parfois même l'unique rôle aux structures et aux institutions de la société.

Je m'explique en recourant à la distinction posée dès le début de cette série d'articles (en février): celle du sens subjectif et du sens objectif. Au premier sens, la justice sociale est une disposition de l'esprit, une qualité qui perfectionne le sujet, une vertu de l'âme régissant des actes et comportant des obligations personnelles; au second sens, elle est un état de la société, un idéal concrétisé dans des institutions, un ordre où chacun reçoit son dû social. Or, l'erreur propre aux systèmes socialistes, c'est de prétendre réaliser la justice sociale au sens objectif, c'est-à-dire dans la société, tout en ne se préoccupant pas de sa réalisation subjective, c'est-à-dire dans les hommes, en refusant de voir le lien de cause à effet qui les unit. Ils veulent en somme un ordre social *extérieurement* juste sans trop s'occuper de rendre *intérieurement* justes les hommes destinés à vivre dans cet ordre et à le faire fonctionner. Leur justice sociale sera dans et par les *institutions*, donc dans et par des *choses*, au lieu d'être d'abord dans et par les *personnes*. Leur objectif principal en ce domaine, pour employer le langage des philosophes, c'est l'*avoir*, non l'*être*.

Voilà pourquoi les vrais socialistes mettent partout l'accent sur la réforme des structures et des institutions, par exemple sur la socialisation des moyens de production et sur l'appropriation collective du pouvoir, et ne se soucient guère de la réforme des esprits et des cœurs, de la réforme des mœurs. La conséquence de cette option, c'est qu'après avoir laissé les hommes à leurs appétits et à leurs passions, ils n'ont, pour faire fonctionner leur système, d'autre alternative que de les *forcer* à poser des actes *extérieurs* de justice sociale, et de réduire du même coup le champ de la liberté pour augmenter toujours davantage celui de la contrainte.

Voulant rassurer les catholiques sur les bonnes dispositions de son parti à leur égard, le socialiste français, André Philip, déclarait un jour: « Le socialisme n'est pas une foi ou un système philosophique, mais une technique institutionnelle. » L'expression est caractéristique et significative: trop souvent c'est par une pure

« technique institutionnelle » que le socialisme prétend instaurer la justice sociale. Celle-ci n'est plus guère considérée comme une vertu à pratiquer par les citoyens, mais d'abord et avant tout comme un résultat dû à la technique sociale: comme le résultat du jeu, scientifiquement réglé au point d'en devenir automatique, des structures et des institutions. Nous sommes en pleine *physique* sociale; rien d'étonnant que la *morale* proprement dite y tienne si peu de place.

Qu'une bonne technique institutionnelle soit requise à l'établissement de la justice sociale, personne ne le conteste; mais qu'on la présente comme le grand et même l'unique moyen d'un aménagement idéal de la cité, voilà qui est moins acceptable. L'excès en ce domaine entraîne fatalement la *mécanisation* de la liberté et conduit, grâce à la pression nécessitante des structures et des institutions, à son *automatisation*. Or une société *d'automates* ne constituera jamais, pour l'homme d'aujourd'hui et, encore moins pour celui de demain, un ordre social juste, un ordre où par conséquent se réalise la justice sociale, même si par ailleurs elle pourvoit à tous les besoins matériels de ses membres.

## III. L'EXCÈS D'ÉTATIQUE OU L'ÉTATISME

Cette confiance excessive et aveugle en l'efficacité des institutions dans le domaine de l'agir humain et du vivre social est d'autant plus pernicieuse, qu'elle s'accompagne ordinairement chez les socialistes, de la volonté de transférer le plus de responsabilités possible à une seule et même institution qui a nom l'État. Aussi, après l'accusation de matérialisme, le reproche le plus grave et le plus constant fait au socialisme est-il celui d'étatisme. Ses partisans reconnaissent de plus en plus aujourd'hui qu'un tel reproche n'est pas sans fondement, mais au lieu de diminuer leurs exigences à l'égard de l'État, ils les conservent et font porter maintenant le gros de leurs efforts sur les moyens de contrôler l'État, d'en garder la maîtrise; aussi parlent-ils volontiers d'un *socialisme démocratique*. Mais même devenu démocratique, l'État vraiment socialiste n'en demeure pas moins avant tout un *État économique*, ce que la philosophie traditionnelle rejette comme « une monstruosité » (Jacques Maritain), et ce que la doctrine sociale de l'Église n'admet pas, non plus; car, comme l'enseigne Pie XII, « l'économie — pas plus d'ailleurs qu'aucune autre branche de l'activité humaine — n'est de sa nature une institution d'État; elle est, à l'inverse, le produit vivant de la libre initiative des individus et de leurs groupements librement constitués » (7 mai 1949).

De même, les systèmes socialistes ont tendance à concevoir la justice sociale comme l'affaire propre, comme le monopole de l'État. Mais n'est-elle pas d'après son nom même la justice que la *société* doit à ses membres? Et la *société*, est-ce donc uniquement l'État? On ne saurait l'admettre, on ne saurait identifier l'une

à l'autre sans faire courir de graves dangers aux libertés individuelles et sociales. De la société, certes, l'homme est en droit d'attendre protection, sécurité, assistance, direction, mais tout cela de l'ensemble de la société, c'est-à-dire de l'ensemble des groupements sociaux et des institutions qui en forment l'armature, et non pas uniquement de l'État. Confier à ce dernier le monopole en cette matière, c'est nuire à la cause même de la justice sociale que l'on prétend servir, car un pareil monopole ne peut s'établir sans d'une part, stériliser une bonne partie de la vie sociale, laquelle se caractérise par la liberté, l'initiative, la spontanéité et la responsabilité, et sans d'autre part, laisser l'individu démuné de tout moyen efficace de défense et de protection personnelle en face d'un État tout-puissant. Aussi le problème crucial auquel se heurtent les théoriciens du socialisme est-il précisément de faire fonctionner intégralement leur système, tout en ne détruisant pas la vitalité propre à l'ordre social et tout en n'asservissant pas entièrement l'individu à l'État. Tant qu'ils ne l'auront pas résolu, leur justice sociale, si abondante qu'elle soit dans le domaine de la sécurité matérielle, non seulement n'assurera pas tout son dû à la personne humaine, mais en contrecarrera sur bien des points les exigences spirituelles.

#### IV. L'EXCÈS D'ÉGALITÉ OU L'ÉGALITARISME

Cette même justice sociale, objectif suprême des systèmes socialistes, prête flanc enfin à un autre grave reproche: celui de verser dans un égalitarisme niveleur et despotique. « C'est la passion de la justice, a écrit Jacques Maritain, qui fait les grands doctrinaires de l'égalité. » Or les socialistes, passionnés de justice, en sont venus à proposer une doctrine de l'égalité qui ne se garde pas toujours de l'excès, notamment sur les trois points suivants: les inégalités sociales, la propriété privée et la répartition des biens matériels. Chacun de ces points exigerait de longs développements, je dois me borner à quelques observations essentielles.

Pour bien des socialistes, les inégalités sociales sont synonymes d'injustices sociales, et la justice demande qu'on travaille à les supprimer. C'est là une généralisation excessive, car s'il est vrai que tous les hommes sont fondamentalement égaux en nature et en dignité et doivent être considérés comme tels devant la loi et par l'État, il est non moins vrai que les individus ne possèdent pas tous les mêmes dons naturels, les mêmes aptitudes et la même culture, et ne peuvent par conséquent remplir tous les mêmes fonctions dans la société. Le tout social lui-même ne peut fonctionner harmonieusement et efficacement que s'il est différencié, hiérarchisé, organisé, et donc que s'il comporte des inégalités. Sans doute, certaines inégalités se fondent sur l'injustice et doivent être supprimées, mais il y en a d'autres qui sont nécessaires au bien commun, et la vraie justice sociale se doit de les conserver (voir J. Leclercq: *Leçons de droit naturel*. t. I, pp. 160-202).

Les principales inégalités sociales cependant que les socialistes dénoncent comme autant d'injustices sont celles qui découlent de la propriété privée. Pour eux, celle-ci est la grande cause d'inégalité et d'injustice dans la société; il faut la supprimer. Il y a du vrai dans leur diagnostic, mais aussi de l'excès dans le remède proposé. La suppression de la propriété privée rend certes les hommes plus égaux de fait, mais d'une égalité dans la non-possession et la dépendance à l'égard de l'État. Les socialistes — et c'est là leur erreur — considèrent la propriété privée uniquement comme un « *economic device* » (lord Beveridge), et se refusent à en reconnaître le rôle social. La doctrine chrétienne en fait un élément constitutif de l'ordre social, une garantie de la dignité humaine, un instrument de liberté et de sécurité pour la personne en face de l'État. Aussi n'est-ce pas la suppression de la propriété privée que demande la vraie justice sociale, mais sa réglementation en vue du bien commun, n'est-ce pas une égalité négative dans la dépossession qu'elle exige, mais bien une égalité positive dans les possibilités offertes à la masse des citoyens d'exercer l'un de leurs droits fondamentaux.

Les socialistes enfin espèrent réaliser la justice sociale par une répartition plus équitable des biens matériels, répartition qu'ils veulent égalitaire et dont ils chargent évidemment l'État. Qu'une meilleure répartition des biens matériels soit l'une des grandes exigences de la justice sociale, tout le monde l'admet, mais encore ici, il faut se garder de l'excès et dans l'égalité recherchée et dans le rôle à attribuer à l'État. L'égalité que la justice sociale doit tendre à établir entre les membres de la société ne doit pas être une égalité *arithmétique*, mais *proportionnelle*: il ne s'agit pas tant de rendre tous les citoyens économiquement égaux par un nivellement des fortunes, que d'assurer également à tous des conditions matérielles de vie vraiment humaines, à quelque couche sociale qu'ils appartiennent, et de rendre ensuite à chacun son dû, proportionnellement à son mérite, à sa valeur et à son travail. Jacques Maritain écrit fort justement à ce propos:

C'est une illusion de vouloir que tous trouvent au départ des chances strictement identiques d'accéder aux degrés les plus élevés de la vie sociale... Mais il est normal que les conditions sociales les plus élevées ne soient d'elles-mêmes fermées à personne, et que chacun puisse réellement y accéder selon ses dons; et il est normal, et plus important encore, qu'en quelque structure *sociale* que les hommes soient engagés, ils aient les mêmes chances d'accéder, chacun selon son effort et selon sa condition, à sa plénitude *humaine*... Ainsi des notions comme celles de l'égalité des chances ou de l'égalité des conditions, dont l'égalitarisme ferait des chimères, deviennent vraies si on les entend au sens, non d'une égalité pure et simple, mais d'une égalité *proportionnelle*. Cette égalité de proportion joue un rôle capital dans la cité... Dans le domaine des relations entre le tout social et ses parties, elle est la justice même. (*Principes d'une politique humaniste*, chap. III, « L'égalité humaine », pp. 128-129.)

Quant au rôle d'instrument et d'agent d'égalité que les socialistes attribuent à l'État dans le domaine de la

répartition des richesses, il suppose pour être intégralement rempli deux conditions: que l'État dispose à son gré des biens de ses citoyens et qu'il ait pour tâche directe d'assurer leur aisance matérielle. Mais ces deux conditions une fois admises, la voie est libre à tous les despotismes, et c'est pourquoi, selon le mot de Maritain, « à la fin, l'égalitarisme aboutit aux pires formes de servitude ».

Pour les socialistes sincèrement épris de justice sociale, quelle déception que ce résultat! Ce qu'ils veulent et recherchent, ce pour quoi ils luttent, c'est la libération économique et sociale de l'homme, non l'instauration d'une autre forme de servitude. Leur idéal, aujourd'hui plus que jamais, c'est l'égalité dans la liberté. Le malheur est cependant que les systèmes qu'ils préconisent n'aboutissent à assurer la première qu'aux dépens de la seconde. Pourrait-il en être autrement? Il faudrait tout d'abord que le socialisme se débarrasse de la philosophie matérialiste, qui gâte ses élans les

plus généreux et déshumanise ses plus beaux programmes d'action.

Un penseur comme Jacques Maritain voit dans cette philosophie la source principale des déceptions que le mouvement socialiste n'a cessé d'apporter à ceux qui avaient mis en lui leur espoir:

C'est une étrange pitié de constater que les erreurs de philosophie première et de philosophie sociale dont il dépend à l'origine ont gâté en lui tant de ressources, et se sont aggravées en même temps qu'il grandissait, et font, tant qu'elles durent, une séparation si forte entre la pensée chrétienne et lui. Dureront-elles toujours? Elles sont primordiales, elles tiennent à la méconnaissance de l'éternel dans l'homme. (*Humanisme intégral*, p. 99.)

Le mouvement socialiste s'est tout entier identifié à la quête de la justice sociale, mais il n'a pu inventer et mettre sur pied que des systèmes dont les excès reposent, sur un plan supérieur, ce problème même de justice sociale: c'est la grande tragédie de son histoire.

#### LE PEUPLE EN MARCHÉ

## RÉFLEXIONS VERS L'AVENIR EN MARGE DE « LA GRÈVE DE L'AMIANTE »

Jacques COUSINEAU, S. J.

EN MAI 1956, paraissait aux Éditions Cité libre, un ouvrage, rédigé en collaboration et publié sous la direction de Pierre-Elliott Trudeau, sur *la Grève de l'amiante*. La parution du livre, au dire de certains, constituait « le point tournant de l'histoire sociale de notre province », surtout parce que des chercheurs sociaux pouvaient pour la première fois, dans « une puissante étude... heurter le conformisme de front ». A coup sûr, l'événement fit grand bruit dans les cercles qui pensent et observent les influences qui travaillent notre milieu; personne ne songea à nier sa puissance d'appel à une révision des valeurs dont vivait la communauté canadienne-française.

On peut encore, après deux ans, avec grand intérêt se poser, à ce propos, deux ou trois questions: cet important ouvrage de recherche sociale qui décrivait « une étape de la révolution industrielle au Québec », quel accueil a-t-il reçu de la part des observateurs du Canada français, du Canada anglais ou de l'étranger et dans les milieux intéressés? Les critiques sont-ils tombés d'accord en leurs jugements? Quelle orientation donner désormais aux recherches sur le sujet?

### L'accueil reçu

Au dehors du pays, la publication passa pratiquement inaperçue. Les éditeurs manquèrent-ils de largeur de vues en leur service de presse? Il est vrai que les grandes revues économique-sociales des États-Unis ou de Grande-Bretagne ne donnent pas d'ordinaire compte rendu de volumes publiés en langue française. Les directeurs de revues similaires de

France ou de Belgique furent-ils mal informés, peu intéressés ou réticents? Quoiqu'il en soit, un relevé minutieux ne nous a signalé qu'un périodique de France (*la Revue économique*) qui ait donné son attention à l'événement.

Dans le Canada anglais, au contraire, plusieurs appréciations sympathiques et développées ont paru dans les meilleurs périodiques d'intérêt culturel ou social (*The Canadian Forum*, *University of Toronto Quarterly*, *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, *The Canadian Historical Review* et *Queen's Quarterly*).

Le Canada français était singulièrement intéressé, puisqu'il s'agissait du sens de son histoire sociale, dans l'un de ses événements importants. A son habitude, *le Devoir* se compromit le premier: deux de ses rédacteurs envisagèrent l'ouvrage sous deux angles différents, le deuxième surtout, en un jugement élaboré et fort équilibré. *L'Actualité économique* et *Relations industrielles*, spécialisées en la matière, accordèrent au livre une place de choix, mais avec un bonheur fort inégal. *Relations* se devait de parler sur un sujet qui tient à son histoire et au sens de son action. *L'Action nationale*, dont l'œuvre même était mise en cause, exprima ses vues à plusieurs reprises, avec vigueur et netteté.

Dans ce concert de voix du Canada français, les silences impressionnent; silence du mouvement syndical; sur un travail qui veut expliquer un des moments essentiels de la vie du mouvement, aucun dirigeant de la C. T. C. C., aucun dirigeant des autres centrales syndicales n'a exprimé d'opinion; silence de l'Action catholique ouvrière et de ses organes d'expression; silence des foyers de pensée ou centres de rayonnement culturel, tels que la *Revue dominicaine*, *Lectures*, la *Revue de l'Université d'Ottawa* et *Culture*, ces deux dernières revues étant pourtant les seules au Canada français répertoriées au *Canadian Index* (de 1956 et 1957); silence des journaux, comme *l'Action catholique*, *le Droit*, *Notre Temps*.

I. N. D. L. R. — Sous le titre « Réflexions en marge de « la Grève de l'amiante ». Contribution critique à une recherche, le Père Cousineau vient de publier le Cahier n° 4 de l'Institut social populaire, dans la collection qu'il dirige. A ses articles publiés dans *Relations*, il ajoute un long épilogue où il analyse, avec abondantes citations tout ce qui a paru sur l'ouvrage et puis développe les conclusions qui se dégagent de l'ensemble. Ceux qui s'intéressent à notre histoire sociale devraient lire ces pages. On trouvera ici surtout des extraits de l'épilogue.

etc. Bien considéré et à deux ans de distance, ce manque de dialogue au sein de notre milieu, malgré ce qu'on pourrait apporter pour le justifier dans les circonstances, est inquiétant.

### Synthèse de la critique

L'analyse des articles et comptes rendus demeure très révélatrice; surtout elle permet une synthèse. Sur le traitement accordé aux différents travaux de cette recherche, sur l'insertion de la grève dans le contexte social et sur la valeur historique du chapitre préliminaire de Trudeau apparaît une convergence étonnante de la critique. La conclusion très nette qui se dégage de cette contribution critique est que l'étude de l'histoire de notre pensée sociale depuis cinquante ans et celle du sens de la grève de l'amiante sont à reprendre à pied d'œuvre, les essais de l'ouvrage consacrés à ces points ayant lamentablement échoué.

Néanmoins, cette grève de l'amiante demeurant à mon sens, aujourd'hui comme en 1949, « l'un des événements les plus considérables de l'histoire sociale du Canada français », l'étude qu'on en a fait a abouti à former un dossier sans pareil dans notre littérature sociologique, assez pauvre, on le sait. Cette valeur vient des monographies « très méritoires » (Roger Chartier), « qui constituent un apport unique à la littérature canadienne des relations du travail » (C. B. Macpherson), « une des pièces maîtresses de l'histoire sociale chez nous » (Raymond Gérin); j'espère que ma contribution (ce *Cahier n° 4* de l'I. S. P.) aura servi à leur restituer l'importance que leur juxtaposition au texte de Trudeau a pu leur faire perdre dans l'esprit de plusieurs.

### Orientation des recherches

a) *Sur la grève*, il reste tellement à dire. Les monographies publiées n'ont donné que la version ouvrière, et encore incomplète, puisque il faudrait reprendre l'histoire même du syndicalisme dans l'industrie de l'amiante, en s'attachant à l'évolution intérieure elle-même, à celle des idées et des sentiments, avec une attention particulière aux influences subies de l'extérieur. L'histoire financière véritable de la Canadian Johns-Manville, le « géant de l'amiante » et de toute cette industrie, est complètement à refaire; l'étude devrait s'attacher à la situation du marché international, à son évolution depuis la guerre jusqu'à la grève. Un des points les plus obscurs et les plus importants de la conjoncture d'alors me paraît la pensée des dirigeants de la Johns-Manville. Jusqu'à quel degré ces hommes ont-ils prévu, désiré, préparé ou même provoqué l'événement, c'est-à-dire la lutte à finir? Jusqu'à quel point leur conduite a-t-elle été inspirée par la peur du caractère, étrange à leurs yeux, que prenait à ce moment le syndicalisme catholique du Québec? Autre point capital et non abordé: les relations patronales-gouvernementales. Mgr Charbonneau a parlé de conspiration. Qui jamais trouvera les éléments de ce dossier, l'ordonnera et le publiera? Enfin, le chapitre sur le rôle de l'Église du Québec a indiqué les motifs de son intervention, esquissé l'évolution des démarches et décrit les résultats, mais on n'a pas exposé l'influence multiforme et véritable qu'exercèrent les détenteurs de l'autorité ou d'un mandat ecclésiastiques.

b) *Sur notre pensée sociale*. Le domaine de notre histoire sociale et économique est entamé; mais on compte sur les doigts de la main les travaux historiques sérieux sur la pensée sociale ou économique du Canada français, ses conditions et son évolution. Quelques éléments de synthèse ont été présentés dans les *Essais sur le Québec contemporain*; des monographies, parfois schématiques ont paru sur des centres de diffusion, sur les *Semaines sociales*, ou sur des fondateurs d'œuvres animés par une pensée, comme le commandeur Desjardins. On vient de publier un relevé analytique consi-

dérable mais déficient de l'enseignement social des évêques du Canada. Une thèse, plus élaborée que certains travaux antérieurs, sur les origines et les premières années de la C. T. C. attend publication.

Mais nous sommes loin du compte! Mis à part les travaux d'exploration à entreprendre sur notre préhistoire sociale et sur les précurseurs de notre pensée dans le domaine économique (parmi ces précurseurs, Édouard Montpetit aimait à classer Errol Bouchette), combien de recherches se révèlent aujourd'hui nécessaires pour comprendre la conjoncture actuelle!

La plus importante m'a toujours paru l'étude de ce mouvement de pensée sociale qui a abouti à l'Action sociale catholique à Québec, au *Devoir* et à l'École sociale populaire à Montréal. Essor des Caisses populaires, fondation de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, lancement des premières retraites fermées collectives, organisation des premiers syndicats ou associations professionnelles d'inspiration chrétienne, etc. Il y a eu, à ce moment, avant et après le Congrès eucharistique de Montréal, un état de grâce social unique que personne n'a intégralement décrit ni expliqué. Un article de la *Chronique sociale de France*, en son numéro spécial récent sur le Canada français, tentait de cerner les données du problème.

L'évolution des idées dans nos classes populaires n'a jamais non plus été abordée. Le mouvement ouvrier s'est toujours exprimé dans ses congrès; personne n'a tenté de dégager les orientations de sa pensée. Autre aspect important, qui reprend de l'actualité et qui n'a jamais fait l'objet d'une recherche: le rapport historique entre les partis politiques et l'organisation syndicale. Le bouleversement subi par notre agriculture de même est un fait. Qui, depuis Léon Gérin, a étudié scientifiquement ce phénomène, par exemple, la naissance et le progrès de l'Union catholique des Cultivateurs (U. C. C.), du mouvement coopératif et de toute la structure actuelle du monde rural québécois?

Si « le monolithisme idéologique » est un mythe, l'École nationaliste ne l'est pas; pour connaître sa doctrine, il faudrait, non seulement examiner livres et brochures, mais encore dépouiller méthodiquement le *Devoir*, l'*Action française* et l'*Action nationale* qui l'a continuée, travail qui amènerait à distinguer les « manières » successives ou orientations diverses qui surgirent selon l'influence marquante des personnalités ou les problèmes à résoudre. La recherche la plus délicate consisterait à saisir en des phénomènes vérifiables l'interaction de la « pensée nationaliste » consciente et du milieu social avec toutes ses structures mentales inconscientes et avec toutes ses institutions établies; une autre, qui apporterait des révélations étonnantes, consisterait à examiner jusqu'à quel point notre pensée sociale a été perméable aux influences extérieures à notre milieu ou s'est organisée en fonction d'une résistance à ces influences.

Enfin, quelle a été la doctrine sociale de l'Église, telle qu'exposée chez nous par l'Épiscopat, par chacun des évêques, par le clergé, tant régulier que séculier, par les « autorités sociales » et les groupes sociaux ou institutions d'enseignement qui s'en réclamaient? Quelle est sa valeur, si on la compare à celle qui vient de Rome ou de l'épiscopat étranger, quelle est sa valeur d'incarnation, d'adaptation ou d'opportunité? Peut-on y déceler des courants ou des influences, y découvrir une unité directrice ou en faire une synthèse logique? Toutes questions qui constituent le champ libre de l'investigation scientifique et dont les réponses apporteraient aide substantielle et réconfort puissant.

Telles me paraissent les avenues non explorées où la recherche sociale chez nous pourrait s'engager. La contribution de Trudeau à la *Grève de l'amiante* aura eu du moins ce mérite de provoquer la réflexion et de stimuler au travail.

## L'Acelf et la langue parlée

C'est Chicoutimi qui a reçu cette année, du 19 au 23 août, les congressistes de l'Association canadienne des Éducateurs de langue française. Les séances, qui se tinrent dans la magnifique salle du Séminaire, furent suivies avec fidélité et attention, ce qui signifie de belles assistances, car il y eut plus de sept cents inscriptions.

Si Chicoutimi fut le centre académique du congrès, toute la région cependant voulut être cordiale et le fut avec un brio qui charma tous les délégués. En plus du banquet offert par la cité de Chicoutimi, il y eut des réceptions à Arvida, Kénogami, Jonquière, Port-Alfred et Bagotville, sans compter le tour du lac Saint-Jean accompli par plusieurs congressistes le lendemain du congrès. Ces réceptions manifestèrent à la fois les sentiments d'unité et d'émulation qui existent entre des localités qui apportent chacune un cachet particulier au grand « royaume du Saguenay ». Elles eurent aussi l'indiscutable mérite de créer entre les délégués eux-mêmes et entre les délégués et leurs hôtes beaucoup de cohésion. Le fait a d'autant plus d'importance que les congrès de l'Acelf réunissent des personnes non seulement des multiples paliers de l'enseignement mais aussi des diverses provinces.

Cette année encore, le Québec, l'Ontario, l'Ouest et les Maritimes étaient représentés. Il faut souvent peu de chose pour prendre vivement conscience de l'union que crée l'Acelf entre les groupes français du pays. Les quelques mots que prononça avec chaleur à Port-Alfred M. Camille Fournier, de Saint-Boniface (Manitoba), qui passa quarante-sept années de sa vie dans l'enseignement, émurent les délégués plus que ne l'aurait fait une longue dissertation sur la nécessité de relations entre tous les éducateurs canadiens-français du pays. L'originalité et la valeur de l'Acelf viennent précisément de ce qu'elle groupe les éducateurs des divers degrés et des diverses provinces. Pour être de plus en plus en évidence, cette originalité et cette valeur ne sont pas encore suffisamment connues, je crois, surtout peut-être dans la province de Québec. Mais elles iront en s'imposant toujours davantage. Grâce en grande partie aux congrès.

Le thème du congrès de cette année fut « La langue parlée ». Le président de l'Acelf, M. Robert Gauthier, directeur de l'Enseignement français en Ontario, songeait depuis longtemps à ce thème dont il aimait à dire et à redire l'extrême nécessité. Les travaux présentés au congrès en explorèrent les nombreux aspects. On se plaît parfois à répéter qu'il y a beaucoup de verbiage dans les congrès et qu'il n'y a guère de réalisations concrètes d'un congrès à l'autre. La part de vérité qu'il peut y avoir dans cette boutade ne doit pas faire oublier l'action, souvent cachée mais efficace, déterminée par certains travaux. Lors de l'assemblée générale qui clôtura le congrès, un éducateur, venu d'un de nos plus anciens collèges classiques, affirma que les travaux — ils avaient tous été photocopiés et distribués aux congressistes — seraient utilisés dès cette année dans son collège. J'entendis un principal d'École normale faire la même remarque après la réunion. Un autre éducateur, persuadé de l'utilité des textes présentés au congrès, fit des instances pour s'en procurer trois séries.

Les travaux devaient être suivis d'une discussion. Celle-ci fut pratiquement inexistante à cause de la longueur des exposés. Il faut admettre qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de faire court, si on veut traiter en profondeur un sujet complexe; de plus, un texte substantiel prolonge davantage l'action et l'efficacité d'un congrès. Par ailleurs, il est également évident que la présentation d'un ensemble de travaux longs et parfois austères peut imprimer à un congrès un caractère de passivité et de monotonie. Pour assurer la participation vivante des congressistes, les confé-

renciers responsables des séances consacrées aux échanges de vues devraient se contenter rigoureusement d'un exposé plutôt court: disons de quinze à vingt minutes. Ce qui n'empêcherait pas de distribuer aux congressistes et d'imprimer par après dans le compte rendu du congrès le texte intégral des travaux. Cette manière de faire aurait le double avantage d'assurer une participation plus vivante des congressistes (à supposer que la discussion soit préparée et bien menée), et de prolonger l'action du congrès par la publication intégrale de textes qui constitueraient une petite somme sur le thème étudié.

M. Roland Vinette déclara, au cours de la dernière réunion, que le congrès de cette année plus que tous les précédents aura des résultats tangibles, si chacun passe vraiment de la théorie à l'action. « Chacun », ce sont non seulement les éducateurs et les élèves de tous les secteurs de l'enseignement, ce sont tous les Canadiens français qui veulent vraiment que notre groupe représente authentiquement la culture française en Amérique du Nord.

Il n'est pas tellement difficile, pour qui le veut, de bien parler. Un effort sérieux, soutenu, passé en habitude à la promesse d'un immense rayonnement.

A. PLANTE.

## Le cardinal et le komissar

Marxiste mais nationaliste, Gomulka, lors de la révolte de Budapest, en 1956, s'élevait contre « l'intervention étrangère dans les affaires intérieures d'un pays quel qu'il soit, parce que ces affaires doivent être réglées par le peuple et la classe ouvrière »; et la radio de Budapest (24 nov.) s'enthousiasmait jusqu'à traiter de « crime contre la Hongrie » l'intervention des armées rouges. Depuis, Gomulka a changé de registre. A Gdanz, le 28 juin dernier, il déclarait « contre-révolutionnaire » le soulèvement de la Hongrie, et légitime, l'exécution de Nagy et de Maleter. Ce revirement présage de nouveaux malheurs pour l'Église.

Au lendemain du soulèvement de Poznan (juin 1956), par centaines et centaines de milliers, les Polonais étaient venus à Czestochowa, implorer l'intercession de Notre-Dame. Autour du trône, resté vide, du primat de Pologne, ce fut, dans la prière, une des plus grandes protestations morales de l'histoire. Gomulka, lui-même ancien prisonnier de Staline, libéra le cardinal dont l'autorité spirituelle allait réussir à freiner l'indignation populaire, évitant ainsi à Varsovie le sort de Budapest, écrasé impitoyablement. Le cardinal et Gomulka s'entendirent sur une sorte de *modus vivendi*: l'enseignement religieux fut rétabli dans les écoles, après les heures ordinaires de classe; les décrets par lesquels l'État s'arrogeait le droit de contrôler et d'interdire les nominations ecclésiastiques, furent révoqués; les évêques et les prêtres, éloignés de leurs sièges ou de leurs cures, purent reprendre leurs postes; un certain nombre de publications catholiques purent renaître, et les pèlerinages monter toujours vers la Vierge noire de Czestochowa. En novembre



1957, 4,000 avocats s'y rendaient pour entendre le cardinal; en mai de cette année, 8,000 étudiants venaient; puis, une autre fois, 11,000 instituteurs. C'était décidément trop de prières. La presse accuse, maintenant, le cardinal de s'être raidi après son voyage à Rome en mai et juin 1957, et « de ne pas s'opposer au déchaînement de fanatisme clérical qui se manifeste dangereusement en Pologne ». Le 21 juillet dernier, la police effectua une descente à Czestochowa. Le lendemain de cette profanation, anniversaire de la proclamation de la « république populaire » en Pologne et « fête nationale », *Izvestia*, organe du gouvernement de l'U. R. S. S., consacrait un numéro spécial à la Pologne: fait exceptionnel, l'éditorial était signé Gomulka: « La pierre d'angle de notre politique est l'internationale prolétarienne, écrivait-il. Les idées du marxisme-léninisme éclairent la voie de notre parti. De ces sources jaillit l'amitié qui unit la Pologne populaire et l'Union soviétique. » Ce n'est pas le langage que tenait Gomulka en novembre 1956. D'ailleurs, la presse soviétique ne lui ouvrait pas alors ces colonnes. Le révisionnisme ayant été déclaré dans le communiqué conjoint de Krouchtchev et de Mao Tsé-tong « le plus grand danger du communisme » contre lequel il faut mener une « lutte implacable », le *komissar* s'est aligné, si dure que dut être pour lui la décision.

L. D'APOLLONIA.

## M. Diefenbaker et les droits du français

Il n'est pas trop tard pour souligner l'importante déclaration faite à la Chambre des Communes par le premier ministre, M. Diefenbaker, lors de l'adoption du système de traduction simultanée des débats (11 août).

C'est un fait généralement admis, déclara-t-il en présentant la motion, que notre assemblée « est, aux termes de notre constitution, absolument bilingue ». Par conséquent, rien ne s'oppose à l'adoption d'un système de traduction simultanée; bien plus, on aurait dû y procéder depuis longtemps, car le nouveau système, non seulement « signifiera la reconnaissance tardive de l'égalité des deux langues principales du pays », mais encore permettra à tous les députés de se faire comprendre de leurs collègues, quelle que soit la langue dans laquelle ils s'expriment.

Puis, en un langage vigoureux dont les nuances et les subtilités sont sans doute plus faciles à saisir dans le texte original que dans la version française des Débats que nous citons, le premier ministre poursuivit:

La motion à l'étude représente la reconnaissance tardive de fait que, sous notre constitution, ce droit fondamental a été assuré et sera respecté comme partie intégrante de notre liberté constitutionnelle et qu'il sera jugé immuable et inchangé. C'est là, je crois, l'essence même du maintien de l'unité dans notre pays. En somme, la Confédération est le fruit de l'association des Canadiens d'origine française et d'origine britannique. Pour cette raison, nous devrions tout faire et tout mettre en œuvre pour assurer le maintien de ces droits constitutionnels fondamentaux, ainsi que l'égalité de ces droits linguistiques... Par conséquent, je propose cette mesure à la Chambre afin que, par son adoption, nous

puissions ainsi symboliser de façon concrète les dispositions constitutionnelles de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et leur conférer ainsi, dans cette enceinte, l'autorité parlementaire.

Cette déclaration ressemble à celle que fit Sir John A. Macdonald en 1890 sur l'égalité des deux races; elle revêt d'autant plus d'importance qu'elle émane d'un premier ministre canadien dont les origines et la culture ne sont pas françaises, et que son passé met à l'abri de tout soupçon de favoritisme à l'égard de l'élément français. Par deux fois sur ses lèvres, revient l'expression « reconnaissance tardive ». Le français aura dû en effet attendre plus de 90 ans avant de recevoir dans les débats de la Chambre le même traitement que l'anglais! A ce sujet, il est bien permis de nous demander combien de temps il faudra encore pour qu'on rende au français pareille justice dans tous les services fédéraux. S'il y a, au dire de M. Diefenbaker, devoir de « tout mettre en œuvre pour assurer... l'égalité de ces droits linguistiques », que ne nous donne-t-il enfin ces chèques bilingues que nous réclamons depuis tant d'années, sans ajourner davantage cette autre « reconnaissance tardive » des droits du français!

Engagé en cette voie qui l'a conduit à reconnaître que « la Confédération est le fruit de l'association des Canadiens d'origine française et d'origine britannique », n'admettra-t-il pas aussi que le Canada, pays bilingue, est aussi pays à double culture? Il est bien de reconnaître au Canada les droits de la langue française; mais il serait mieux de reconnaître aussi les droits de la culture canadienne-française à vivre, à se développer, à s'exprimer en des institutions propres, à se créer un milieu imprégné de son esprit, à posséder les ressources financières nécessaires à son expansion. Ce ne serait pourtant que simple justice à l'égard d'un des deux associés de la Confédération canadienne.

Le gouvernement Diefenbaker ira-t-il jusque-là? ira-t-il jusqu'à reconnaître d'une façon concrète et pratique, particulièrement dans sa législation sociale et dans sa politique éducative, ces droits de la culture canadienne-française? Il faut l'espérer pour le bien même de notre pays.

R. ARÈS.

## Oeillères et santé de l'esprit

Les inepties, solennelles ou naïves, que prononcent, à l'occasion de congrès divers, les personnages non moins divers de notre temps ne mériteraient pas une seconde d'attention n'était la publicité que, forcément, la presse leur accorde. Heureusement, publicité n'implique pas toujours approbation. N'empêche que, dans certains cas, la nature des propos débités, la réputation ou le titre des discoureurs appellent jugement ou mise au point.

C'est bien ce que provoquaient les ineffabilités servies à Montréal par la présidente de la Fédération internationale des Femmes universitaires; or, le correctif, à ma connaissance du moins, n'est pas venu de qui on devait l'attendre: des femmes universitaires elles-mêmes (ignorance? paresse? complicité?), mais de *l'Action catholique* (Québec, 18 août, p. 4), du *Droit* (Ottawa, 12 août, p. 2) et du *Devoir* (Montréal, 13 sept., p. 13). Que prétend Mlle la Présidente?

Pour être en santé intellectuelle, une nation doit tolérer toutes les œuvres littéraires, qu'elles soient chrétiennes, existentialistes ou communistes... L'inspiration chrétienne, l'inspiration existentialiste, l'inspiration communiste semblent être les trois tendances dans les œuvres d'aujourd'hui... Ne portez pas de jugement après avoir lu les œuvres d'une seule école. (*La Presse*, 13 août, p. 18; *le Devoir*, 16 août, p. 7.)

D'après *le Soleil* (Québec, 14 août, p. 32), Mlle Jeanne Chaton aurait, de la sorte, protesté « contre les oeillères en matière de lecture ». Dommage pour le reporter qui a coiffé

son poulet de ce chapeau impertinent, car S. Ém. le cardinal Léger, parlant avant Mlle Chaton, avait déconseillé aux femmes universitaires de lire certains écrivains de notre siècle, qui « remplacent les véritables valeurs par la sexualité et le cynisme » et dont la doctrine peut réduire à l'esclavage ceux qui s'en nourrissent. S'il y avait à choisir entre les œillères et l'esclavage, le bon sens n'hésiterait pas. On lutte volontiers contre celui-ci; on ne peut se passer de celles-là: elles servent très positivement à maintenir le coursier dans la bonne voie, en l'écartant des fondrières et des fossés, en lui épargnant les mirages d'un horizon peut-être élargi, mais propre à l'effaroucher ou à l'attirer hors du droit chemin. Hommes de bureau, étudiants, liseurs concentrés portent souvent une visière ou abat-jour, dont l'effet, apparenté à celui des œillères, consiste à diminuer le risque de dispersion ou d'éblouissement. Pourquoi ce mépris pour les œillères, invention (comme les garde-fous) des gens sensés? Le mot vous déplaît? Retenez la chose, capitale « en matière de lecture », pour parler comme le reporter du *Soleil*. Voyons un peu.

La jeunesse, même universitaire, parce qu'elle est encore en formation, a besoin qu'on lui montre les sentiers de la vérité. Car la Vérité existe, mademoiselle. C'est une Personne, et elle n'a élu domicile ni dans les caves existentialistes, ni dans les cellules communistes. Que, dans ces asiles contemporains de l'angoisse et de la révolte, on puisse rencontrer des esprits sincèrement avides de lumière et de paix, c'est certain. Que l'expression de leur quête fébrile d'une solution aux problèmes humains soit, occasionnellement, de nature à faire réfléchir les possesseurs tranquilles de la clarté, d'accord. Et, précisément, dans l'étude de la Vérité faite par ceux qui ont la joie de la connaître et d'en vivre, on ne craint pas d'affronter les aberrations des esprits privés de normes (ou d'œillères), inquiets et incertains dans leur liberté, comme dirait joliment Mlle Chaton. Mais, n'en déplaise à Mlle la Présidente, on juge alors erreurs et incertitudes; selon le conseil de saint Paul, on s'intéresse à tout pour tout juger, à la lumière infaillible du Maître de la Vérité. Ne pas juger, ce serait renier le Christ et se renier soi-même, puisqu'on est du Christ et qu'on prolonge son œuvre de vérité et de rédemption ici-bas.

Qui soutiendra que la jeunesse, même universitaire, peut se passer en cela de maîtres et de guides? Et parmi les diplômés de nos universités, combien demeurent suffisamment en contact avec les sources profondes (philosophiques et surtout théologiques) de la vraie doctrine pour se croire capables de discerner et d'exorciser à coup sûr les subtils mensonges de tant d'œuvres contemporaines? Des spécialistes eux-mêmes n'échappent pas à tous les pièges de l'erreur. Qu'on réfléchisse à la condamnation récente de quatre ouvrages de l'abbé Henry Duméry, l'un des esprits les plus pénétrants de cette génération, et à la mise en garde concernant l'œuvre du P. Teilhard de Chardin. Quel prêtre ne reçoit en secret des aveux qui attestent le bouleversement intellectuel ou moral dont sont victimes les jeunes et les moins jeunes auxquels on a permis, sans discernement, des lectures sophistiques ou désespérées! Et s'il n'y avait que des faussetés spéculatives dans les produits du marxisme et de l'existentialisme... Contre leur cynisme et leur exaltation morbide de la sexualité, une élémentaire prudence dressera même les plus rassés de nos savants.

Ceux-là, d'ailleurs, à moins d'être forcés d'étudier les demi-dieux du jour, gonflés par l'opinion, et de vérifier leur inexistence, fût-ce en les perçant d'un coup de plume (voir André Blanchet, S. J., *Études*, nov. 1956, p. 255), consacrent leurs efforts à l'approfondissement de la vérité, à la recherche des formules les plus propres à en diffuser la lumière. Comme le sculpteur Henri Charlier (*le Martyre de l'art*, p. 48), ils

souffrent d'avoir à gaspiller du temps dans des réfutations ou des redressements qui ou bien arrivent trop tard ou bien n'atteignent pas ceux qui devraient en profiter.

On ne préserve pas la santé de son corps en absorbant un aliment dont on a raison de suspecter la qualité. Pour la santé de l'esprit, ruineux est le libéralisme adolescent qu'on nous suggère. Mais il est de mode, actuellement, d'estimer adultes les frémissements épidermiques d'une sensibilité frustrée. Plus sûre est la parole de sagesse que le Pape vient d'adresser aux universitaires catholiques de *Pax Romana*, en congrès à Vienne. Il leur recommande de « proclamer les véritables libertés de l'esprit et d'en assurer la protection contre toutes les formes abusives de pressions politiques, sociales ou philosophiques ». L'Église, ajoute-t-il, non seulement « revendique le droit de connaître et de répandre ce qui est vrai », mais encore elle garde ses fils des abus de la liberté et des égarements de la pensée, à la condition qu'on pratique une « filiale obéissance » envers son magistère de vérité (*le Devoir*, 6 sept., pp. 4, 5).

Ce n'est pas en se brouillant la vue qu'on a chance de mieux voir. Et ce n'est pas aux fils des ténèbres que les fils de lumière iront demander le chemin du salut.

J. D'ANJOU.

### Langue parlée, langue écrite

L'an dernier, le Conseil de la Vie française, par son congrès tenu à Québec, chercha le moyen de refranciser notre milieu (voir *Relations*, août 1957, p. 213). Cette année, l'Association canadienne des Éducateurs de langue française (Acelf) aborde exclusivement, dans son congrès de Chicoutimi, le problème de notre langue parlée. Les journaux ont fort bien commenté les travaux du congrès; le P. Plante rapporte ici (p. 266) quelques détails relatifs à l'organisation de ces assises nationales. A titre de complément, je voudrais formuler deux remarques inspirées par une des résolutions du congrès et par une question d'un journaliste.

1. Le congrès de l'Acelf réclame de notre gouvernement québécois (ce n'est pas la première fois) la création d'un office provincial de linguistique dont la fonction serait a) de veiller à l'épuration et à la protection de notre français parlé et écrit, b) d'exercer un contrôle efficace sur la publicité française, c) « d'établir les normes auxquelles devraient se conformer les communiqués officiels de tout organisme gouvernemental de la province de Québec ». Ne serait-ce pas au département de l'Instruction publique, organisme vraiment représentatif de la culture française au Québec et muni d'une certaine autorité, qu'il appartient de procéder à la formation de cette office et de presser sa mise en marche? Pour agir sur le département lui-même, il y a le Conseil de la Vie française, l'Acelf et tous les professeurs qui n'ont pas renoncé à promouvoir la cause du français dans les écoles et ailleurs.

Il faut bien admettre que notre corps enseignant (masculin et féminin), à tous les degrés (primaire, secondaire, universitaire), ne montre pas le dynamisme et l'intransigeance que supposent les convictions exprimées au congrès de Chicoutimi. Qu'à cela on puisse fournir de bonnes excuses, il convient de le rappeler. D'autre part, tant que l'enseignement ne comptera pas un nombre suffisant de spécialistes en matière de langage (prononciation, grammaire, stylistique), tant qu'on n'aura pas déterminé avec une certaine férocité que, pour être professeur dans nos écoles, collèges et universités, il faut un niveau élevé de compétence linguistique, c'est en vain qu'on multipliera congrès et résolutions. Dans *le Droit* (4 sept., p. 2), M. Camille L'Heureux bataille avec ardeur pour qu'on embrigade tout le monde dans la croisade en faveur de la langue. Je l'admire; mais croit-il que les parents de nos élèves marcheront si les maîtres piétinent?

Il est malheureusement à craindre que la majorité des nôtres ne se décernent d'emblée des diplômes de compétence avant toute étude spécialisée. Comment sortir alors de la barbarie relative qui affecte notre parler? Il faudrait que tous ceux qui ont le devoir de restaurer la pureté de la langue française chez nous prennent conscience de leur propre insuffisance en matière de langage. Comme nous sommes loin de pouvoir applaudir pareil effort! Vous causez avec un homme, une femme de solide instruction, avec un professeur, un ecclésiastique; vous prônez la nécessité d'une réforme de notre parlure; vous soulignez quelques défauts, soit de prononciation (nasillement, imprécision des voyelles), soit de vocabulaire ou de syntaxe (anglicismes, tournures indues ou inachevées: peu de gens achèvent correctement leurs phrases), et neuf fois sur dix, votre interlocuteur vous approuve chaudement, ajoute à vos doléances... et commet, ce faisant, le plus candide du monde, l'une ou l'autre des fautes que vous venez de condamner. Notre inconscience, voilà, si je ne me trompe, la racine du mal.

C'est pourquoi je réclame des spécialistes authentiques. Qu'on les prépare ou qu'on les importe; qu'on les charge de former et de réformer d'abord nos professeurs; que ceux-ci acceptent et observent, sous peine de perdre leur emploi, les exigences que les spécialistes établiront. Alors seulement, on aura le courage et le droit de se montrer rigoureux à l'égard des élèves, à tous les degrés. Aussi longtemps que les promoteurs du bon parler français baragouineront une langue empâtée, indécise et incorrecte, sans reconnaître le besoin qu'ils ont, les premiers, de réforme ou du moins de correction, je considère qu'on bat le vent inutilement. Un nombre encourageant de nos annonceurs de la radio et de la télévision prononcent le français à la perfection; quelques-uns (ce n'est pas la majorité) sont même capables d'improviser le développement d'une idée, la description d'un fait dans une langue tout à fait correcte et parfois élégante. On ne voit pas l'ar-

gument qui excuserait les professeurs de nos élèves de ne pouvoir en faire autant.

2. Dans un excellent éditorial (Montréal, 23 août, p. 4), le directeur du *Devoir*, commentant le congrès de l'Acelf, demande:

Qui verra à donner suite aux conclusions du congrès, à les faire passer dans la vie de tous les jours, à les introduire à l'école primaire, dans les collèges, à l'usine, au bureau, dans les journaux?

Dans les journaux? Mais les directeurs, j'imagine, par eux-mêmes ou par les correcteurs compétents que les quotidiens se doivent d'embaucher. Cela s'applique davantage encore aux hebdomadaires et aux revues mensuelles: échappant à la bousculade de l'édition quotidienne, ils peuvent à loisir reviser leurs textes et en effacer négligences et incorrections. Ce qui me plaît dans la question de M. Filion, c'est qu'elle implique l'admission d'une influence de la langue écrite sur la langue parlée. Il s'accorde en cela avec l'Acelf et M. L'Heureux (*le Droit*, 8 sept., p. 2). Raison de plus pour que revues et journaux dévoués à la cause de la langue française s'assurent les services d'un correcteur expert. A en juger par les fautes, graves et légères, que les moins imparfaites de nos publications tolèrent contre Sa Majesté la Langue française, les correcteurs compétents ne pullulent pas chez nous. On ne se console pas à la pensée que la France souffre du même mal.

Pourrait-on espérer qu'en dépistant fautes et distractions dans nos livres, revues et journaux, on aiderait la langue écrite à s'amender? Nous tenterons l'expérience. A partir du mois prochain, nous relèverons certaines incongruités de notre français imprimé. Il va de soi que notre revue accepte d'avance les améliorations qu'on voudra lui proposer.

J. D'ANJOU.

## LE CONGRÈS DE SPIRITUALITÉ DE NICOLET

Georges ROBITAILLE, S. J.

LES MILLE CONGRESSISTES qui, après la messe pontificale, se dispersaient au soir du 22 août, se félicitaient d'avoir vécu des journées réussies qui auraient un lendemain. Selon l'expression d'une congréganiste, nous y avions baigné « dans un climat de chrétienté »; clercs et laïcs avaient fraternisé dans la plus franche collaboration, en leurs exposés, aux carrefours, à la cafeteria. Plus de 900 congressistes inscrits, dont un bon tiers de laïcs, auxquels se joignirent, en plus de 400 religieuses de Nicolet, de nombreux participants occasionnels, parmi lesquels il nous plaît de mentionner LL. EE. NN. SS. G. Cabana, A. Douville, M. Lajeunesse, O. M. I., et G.-L. Pelletier.

« Climat de chrétienté » surtout, créé par la participation aux prières communautaires de toutes formes, qui nous unissaient dans la louange chorale des petites heures psalmodiées et chantées en français, dans le silence du quart d'heure d'oraison, autour de l'autel enfin, pour la messe de groupe qui s'ajoutait pour la plupart à une messe matinale, et au dernier jour, pour la pontificale célébrée face au peuple par S. Exc. Mgr Albertus Martin, en sa cathédrale provisoire. Grâce à la maîtrise du P. Gaston Fontaine, C. R. I. C., chargé d'en diriger l'exécution, nous avons comme refait nos expériences de prières bien faites, d'office bien récité, de messes vivantes. Jusqu'au *Dominus vobiscum* qui, chanté en français, aura retrouvé pour la plupart un élan insoupçonné. Le Congrès s'est donné ainsi son climat authentique; celui d'une recherche de la prière dans la sincérité.

### La prière en notre chrétienté

Nous venions, selon le mot du P. Dominique-de-Saint-Joseph, O. C. D., à la réunion d'ouverture, juger notre prière et l'améliorer. Des exposés excellents (qui seront recueillis en volume) et des carrefours frayèrent la route. Leur mérite, d'abord, fut de nous centrer sur de grandes unités de notre chrétienté, sur des types représentatifs: prière des tout-petits, prière de la famille, prière de la paroisse ouvrière, prière sur les ondes, prière des apôtres de grande classe que forment les congrégations mariales, dans l'esprit de la constitution *Bis saeculari...*

L'exposé de Sœur Saint-Jean-Baptiste sur la prière que font les tout-petits de leur naissance à la septième année enchanta, par la finesse des observations, le charme des anecdotes, la sûreté d'un regard merveilleusement accordé au cœur des petits. Nous redécouvrons la grâce faite jusqu'ici à notre peuple de s'éveiller dans un foyer qui prie dans le silence et le respect. Ces valeurs sont aujourd'hui compromises: « le plus grave handicap de notre monde est de négliger les valeurs de silence et de respect, essentielles à la prière ». Comment ne pas souhaiter, en faveur des mamans de nos petits, la plus large diffusion par la radio et la télévision de cette initiation magistrale de portée souveraine, puisque nos tout-petits, dans leur innocence, accèdent beaucoup plus tôt que nous ne le croyons à la prière parfaite?

M. Benoît Baril et le P. Émile Legault, C. S. C., présentèrent de façon profonde et brillante les conditions actuelles

de la prière de la famille. Les époux d'aujourd'hui entendent leur vocation à la sainteté; en vertu du sacrement qui a consacré leur union, ils doivent rendre témoignage au Christ et à l'Église; ils aspirent à collaborer avec les prêtres et les religieux comme des adultes à l'édification de l'Église. C'est jusque-là que leur prière doit se déployer. La famille, selon le mot de saint Jean Chrysostome repris par le P. Legault, est une petite Église. Au père d'y présider à la prière, d'en assurer l'intérêt renouvelé en puisant dans la Bible ou dans la messe du lendemain. Souhait louable, certes, qu'il ne faut pas, croyons-nous, trop presser; car combien sont initiés à la Bible? surtout, notre bon vieux chapelet, comme nous l'a démontré au pèlerinage du dernier jour le P. Fontaine, s'il est récité avec dignité et lenteur, nourri d'une courte méditation reprise de l'Évangile, garde toujours sa fraîcheur.

Le rapport de M. le chanoine Laforest, sur sa paroisse ouvrière — Saint-Simon-de-Drummond — fut, par l'intérêt qu'il suscita, un des sommets du congrès. Monsieur Laforest connaît à fond la paroisse qu'il a fondée, il y a 22 ans; paroisse privilégiée à plusieurs titres: 60% de propriétaires, 4384 âmes, 855 familles, dont 24 protestantes; l'instruction confiée à des religieux et religieuses; 164,000 communions l'an dernier, soit 43 par communiant.

Une enquête formulée en plus de 25 questions y fut menée récemment de façon rapide et discrète dans toutes les familles sur la prière: *prie-t-on? sous quelle forme? aime-t-on la prière?* Même pour le curé qui la dirige, les résultats furent bouleversants. 400 familles feraient une paroisse modeste; 200 suivent le courant; 200 autres sont plus que médiocres. Sans doute, la condition de l'ouvrier rend difficile sa prière: vie trépidante et tapageuse, au milieu des machines, vraie course à la fatigue; soucis de tous genres: les deux bouts à joindre, la santé, les enfants, les travaux du foyer; l'ambiance païenne qui sollicite de toute part; la télévision qui fait veiller et, parfois, empoisonne.

Avec cela qu'ils ne savent pas prier: « Nous souffrons d'un manque de formation pour bien participer à la messe, pour y voir autre chose qu'une pratique comme les autres ». La routine s'installe dans la réception des sacrements, dans la récitation du chapelet, partout. Certains s'élèvent au delà de la prière de demande, s'appuient vraiment sur Dieu, rayonnent une vie apostolique. D'autres sont fidèles aux formes extérieures et concilient difficilement foi et pratique; ils suivent le courant, vont à la messe mais n'y comprennent quasi rien. D'autres enfin, ne savent plus prier. Le plus angoissant est que « nos jeunes de dix-sept à vingt-cinq ans sont en train de perdre la foi ».

Ce rapport sera à méditer car par lui, notre monde ouvrier, celui d'aujourd'hui et surtout celui de demain, croyons-nous, se découvre. Il faut regarder la réalité en face; il faut, notamment, rapprendre à nos ouvriers à prier, à comprendre la sainte messe et à s'y unir au Christ qui s'offre avec eux et pour eux. Ils doivent prier de façon personnelle, comme des hommes.

### Le monde moderne et la prière

Un second groupe d'exposés, nous présenta la prière et ses conditions actuelles dans une perspective d'ensemble renouvelée, renouvelée par le regard du philosophe (Gustave Thibon) et du sociologue (Fernand Dumont). M. Gustave Thibon s'est acquis chez nous des amitiés solides et enthousiastes. L'affluence le deuxième jour grossit sensiblement. Lorsqu'il parut à la table des conférenciers, la fatigue des vingt heures de retard d'avion n'y paraissait plus; c'était bien sa manière torrentueuse, profonde, pailletée d'anecdotes pittoresques et joyeuses, la verve du conteur au service d'une pensée opulente qui embrasse le monde et l'intègre.

« Homme moderne, pries-tu ? » De moins en moins hélas! car ce lui semble de moins en moins utile et de plus en plus difficile! A quoi bon prier depuis que nous maîtrisons les causes secondes? Un paratonnerre vaut mieux contre la foudre qu'une prière! Au reste, il y faudrait le silence, le recueillement que nous avons bannis, et la vitesse, ennemie souvent de la dignité et de la liberté, nous emporte. Pourtant, l'homme moderne demeure la créature de Dieu, son enfant choyé; il doit aller à lui, participer à sa vie, s'identifier à lui; prier demeure l'acte essentiel de son être. L'homme a donc beau étendre ici-bas ses conquêtes, il doit les maîtriser; surtout, le mystère de Dieu reste entier et c'est là l'objet essentiel de la prière. Nous avons faim de Dieu et ce Dieu, nous ne pouvons que l'implorer et le recevoir dans le plus amoureux respect. Par la prière qui nous donne Dieu, nous atteignons notre valeur définitive. La conférence de M. Thibon, son témoignage émouvant furent des moments de joie de rare qualité.

La méthode sociologique, dont M. Fernand Dumont, nous présenta de façon fort juste l'application à la prière, aboutit à la même conclusion. Société rurale et société urbaine ou industrialisée ont sur la prière de tout autres incidences. Nous en faisons la difficile expérience, comme le révélait l'enquête de Saint-Simon-de-Drummond. Nous ne vaincrons qu'à force de lucidité, notre prière personnelle sera le principe de notre unité.

### Retour aux sources

Enfin, trois études splendides nous conduisirent aux sources par excellence de la prière: la Bible, la liturgie et la théologie de la prière elle-même. Le P. Cantius Matura, O. F. M., est sans doute un familier, un amoureux de la Bible, pour nous l'avoir présentée avec tant de lucide ferveur. Reprenant la profonde analogie découverte par les Pères entre la Parole de Dieu et l'Humanité du Verbe, il nous rappelait que dans l'une comme dans l'autre humanité et divinité sont inséparables; l'aspect humain comme l'aspect divin de la Parole de Dieu appelle notre étude diligente. Incorporée au tissu même de la vie du peuple à travers lequel Dieu vient à nous, elle nous dérouta, elle nous perd salutairement, en nous découvrant les voies de Dieu, en nous apprenant à tout voir en lui et lui en toutes choses. Elle brille comme une lampe dans le temple. Si la prière est la rencontre de Dieu, sa Parole en notre âme est déjà sa présence prête à se déclarer, l'amorce brûlante du dialogue sacré.

La Bible est le livre de l'Église et par elle et en elle seulement, nous en avons l'intelligence. S'il y faut de grands efforts, accessibles, au dire du P. Matura, à une culture moyenne, songeons au fruit qui nous attend: « Notre faim, notre soif seront rassasiés et notre cœur deviendra tout chaud comme celui des disciples d'Emmaüs, lorsque le Christ leur expliquait les Écritures. » Peut-être eût-il convenu, pour la consolation des arriérés ou des retardataires que nous sommes quasi tous en études scripturaires, de souligner l'importance singulière du Nouveau Testament que le Verbe en personne remplit de sa lumière?

L'exposé du P. Gaston Fontaine sur la liturgie couronnait d'excellente manière les expériences de prière communautaire qu'il avait brillamment dirigées. La liturgie, nous disait-il, n'est pas la source unique de la prière mais la plus indispensable. Ses modes d'expression majeurs ne sont-ils pas la messe, les sacrements, l'office divin? Elle est la prière de la grande famille de Dieu, mûrie au souffle de l'Esprit; elle prolonge de façon authentique la prière même du Christ, celle qu'en son sacrifice, sur la croix, il inaugura. Nous avons donc singulièrement à soigner notre participation à la messe, la participation intérieure et la participation extérieure.

Quant à l'office divin, les expériences du congrès devraient ouvrir la voie à des rajeunissements, à des utilisations diligentes de cette prière hors pair, préparée par l'Esprit comme un miel des cieux.

La théologie proprement dite de la prière devait avoir son mot; le R. P. Louis-de-Sainte-Thérèse, O. C. D., le formula avec un rare bonheur. Il dégagait les conclusions du congrès puis, dans une sorte de montée du Carmel, nous découvrit une à une en nous les sources profondes de la prière. Nous prions avec notre corps, par le silence, le recueillement, notre maintien, nos gestes, nos paroles; par notre âme, plus encore, soit qu'elle imagine, ou qu'elle pense. Par les vertus théologiques mises en nous par le baptême, et sur lesquelles nous gardons l'initiative, notre prière accède au plan de Dieu même; plus profondes cependant et plus jaillissantes encore sont en nous les sources de la prière déposées par des « dons » que l'Esprit seul peut libérer, épanouir à leur capacité, suscitant en nous les gémissements ineffables qui traduisent comme il convient notre adoration, notre louange, notre action de grâces, nos regrets, nos demandes, surtout l'amour de notre Père des cieux.

Nous retiendrons les conclusions générales que dégagait du congrès le R. P. Louis-de-Sainte-Thérèse: La science de la prière doit s'apprendre tout le long de la vie et un signe que notre prière est authentique est le désir à ce propos d'être enseigné. La crise que traverse notre prière ne se dénouera dans la lumière que si nous interrogeons l'Église. Écoutons sa sagesse maternelle; elle nous apprend au nom du Christ, à prier; elle nous propose des voies multiples et sûres: la Bible, la liturgie, les enseignements des Pères, des docteurs, les formules éprouvées par une longue tradition. Elle ne nous oblige pas à les prendre toutes. Respectueuse de l'Esprit et de sa liberté, elle garde l'ancien comme le nouveau, s'ils sont vraie prière; elle demande à tous d'être accueillants, comme elle, à toute prière vivante, que l'écorce soit fine et tendre comme sur la pousse de l'année ou durcie par les ans. En cette note d'un timbre si juste, entendue au terme de cette enquête sur la prière, il nous plaisait reconnaître la sagesse

## LE THÉÂTRE

# LA SCÈNE OU LE STUDIO ?

Georges-Henri d'AUTEUIL, S. J.

IL SEMBLE qu'il y ait un boutiquier dans tout organisateur de spectacles. Comme un marchand bien avisé, il profite à plein de la vogue d'une marchandise; il en fait valoir toutes les qualités aux chalandis qui ne demandent pas mieux que de le croire. D'ailleurs, par souci de variété et pour stimuler l'intérêt, il en renouvelle parfois la présentation par un étalage différent et un éclairage particulier: on peut presque penser que c'est autre chose...

Voilà un peu le genre de réflexions que je faisais au sortir d'une récente représentation, à la Comédie canadienne, d'*Un simple soldat* de Marcel Dubé, tout en attendant — avec patience — mon autobus.

J'avais vu cette nouvelle œuvre de Dubé, à la télévision. A moi aussi, cela avait plu. Le rythme rapide et un peu bousculé qui convient tout à fait à la télévision m'avait paru excellent ainsi que le jeu si naturel de Gilles Pelletier. Un galon de plus à la manche de Dubé!

Alors commença la nouvelle aventure. Chargé de son havresac et de ses succès, le simple soldat déménagea des studios de Radio-Canada et vint s'installer sur la scène de la Comédie canadienne. La gloire d'un soir devait avoir de nombreux lendemains, ce n'était que justice! Les foules affluèrent, sans doute, puisque, après l'arrêt obligé des

du Carmel, maître incontesté des choses de la prière, guide de tout repos pour l'étape qui nous attend.

Les exposés complémentaires sur l'art au service de la liturgie (M. Guy Viau), sur le chant grégorien (Dom Lemieux, O. S. B.) furent de même qualité, ainsi que les récitals bibliques émouvants exécutés par M. René Salvador Catta.

Le congrès de Nicolet aura donc été une réussite par l'affluence et la diversité des participants, par la haute tenue des travaux d'une belle sincérité, par la mise en œuvre des modes de prière traditionnels comme des apports d'une pastorale récente. Peut-être pouvait-on souhaiter pour l'heureux renouvellement dans la paix des âmes priantes, un effort de synthèse et d'intégration plus poussé qui sauvât de notre héritage religieux tout ce qui le mérite, dans l'esprit de l'exposé du R. P. Louis-de-Sainte-Thérèse?

Une crise sérieuse, grave, éprouve notre vie spirituelle et conséquemment notre vie de prière. « Nos jeunes de dix-sept à vingt-cinq ans sont en train de perdre la foi. » Par contre des générosités exemplaires mûrissent en tous milieux. Nous avons à prévoir un dur labeur pour nous rendre familières la Bible et la liturgie, pour repenser l'assistance à la messe, l'offrande du matin, la récitation du chapelet, l'oraison; surtout, selon l'observation du P. Ludger Brien, S. J., « nous avons à déposer toute pusillanimité pour porter sur nous-mêmes un regard très exigeant et espérer des autres tout ce qu'ils peuvent donner ». Sur tous ces points le congrès de Nicolet nous a éclairés et stimulés. Comment n'en point féliciter et remercier les Pères Carmes qui en furent les maîtres ouvriers? Comment oublier enfin, celui qui, il y a deux ans, les accueillait en son diocèse et leur confiait entre autres cette tâche de haute portée? Il revenait bien à Mgr Albertus Martin de présider les assises de ce congrès et d'y prononcer, en son homélie de la messe pontificale, la parole fondamentale de l'Église sur la prière ici-bas: unie au *fiat* de Notre-Dame au pied de la croix, unie elle-même au *consummatum est* de son Fils expirant, la prière est l'hommage au Père pour que son Nom soit sanctifié et que sa volonté sainte s'accomplisse.

des vacances, on annonça une nouvelle série de représentations.

Un peu à mon corps défendant, je l'avoue, j'y suis allé, à mon tour. Je dois être très vieux jeu: comme Boileau, je n'aime pas beaucoup confondre les genres. Je crois encore que chaque art possède ses propres moyens d'expression et qu'une œuvre est d'autant plus puissante qu'elle se soumet davantage à cette loi et ne prétend pas envahir tout de go les autres domaines de l'art. La preuve en a été faite plusieurs fois. Témoin — entre autres — *Ti' Coq* de Gratien Gélinas, grand succès à la scène, échec au cinéma. Pourquoi? Parce que — on l'a assez dit! — c'était trop théâtre, pas suffisamment cinéma.

A mon avis, l'histoire se répète ici. *Un simple soldat* a été conçu et écrit pour la télévision où il a fait florès. Ce fut une erreur de le transposer à la scène, tel quel, où il déçoit.

Qu'on m'entende bien. Le sujet est très dramatique et donc apte au théâtre et Dubé sait, quand il veut, bâtir une pièce pour les tréteaux. Et précisément, pourquoi ne lui avoir pas suggéré de refaire sa pièce en fonction, cette fois, de la salle et non plus seulement de la caméra de télévision? Ainsi, on aurait pu corriger l'émiettement de l'action dû au découpage excessif des scènes; éliminer, ou au moins réduire à une

seule, plus poussée, les soulades de « grill » assez triviales et vite monotones, au reste, en direct; élaguer la distribution des personnages inutiles à l'action centrale: à ce point de vue, le rôle de Marguerite pouvait disparaître et l'idylle charmante et banale entre Fleurette et Ronald tout autant. Sans doute, la vie est faite de la bigarrure de ces événements multiples et divers; le théâtre, lui, choisit et s'arrête à l'essentiel.

Dans *Un simple soldat*, l'essentiel c'est l'adaptation de Joseph Latour à la vie banale de tous les jours et à son milieu dont il ne se sent pas accepté. A vrai dire, la guerre pour Joseph, n'a été qu'une période d'évasion à la recherche d'un moyen de régler son problème psychologique, problème qui remonte à plus haut, lorsqu'il n'avait que dix ans environ, à la mort de sa mère. Ce fut une brisure irrémédiable, semble-t-il; d'autant que son père n'a pas réussi à lui procurer une autre maman en se remariant à une femme seulement désireuse de se caser avec ses deux enfants qui suffisaient amplement à son amour: il n'y eut pas de place pour Joseph. Thème extrêmement riche en possibilités dramatiques qu'on aurait voulu voir réalisées plus intensément sur la scène; malheureusement, l'anecdotique y a pris trop de place.

En revanche, sur le plan de l'interprétation nous avons été comblés. Jeu naturel, aisé, dégagé, chez tous. On n'avait pas l'impression que les comédiens jouaient des personnages de théâtre mais les personnages mêmes de la vie. Je souligne en passant les talents prometteurs de la petite Louise Rémy, dans le rôle de Fleurette, pour m'arrêter à Gilles Pelletier. Pelletier semble avoir été un simple soldat toute sa vie et n'avoir été que cela, tellement il évolue parfaitement à l'aise dans les mille et une attitudes et situations que requiert son rôle. Rien ne semble prévu ou prémédité, tout est juste et précis: c'est le comble du naturel et une composition dramatique supérieure. Et pourtant, comment se fait-il que sa grande scène du cinquième acte où Joseph, enfin, dit son fait à tout le monde avant de s'effondrer dans l'ivresse et le désespoir ne nous a pas émus comme à la télévision? Au contraire, j'entends encore le cri de détresse et d'intense supplication de Jean Duceppe, dans le rôle d'Armand, lancé à son beau-père pour qu'il l'aime, lui aussi, comme son vrai fils, Joseph; or, cet appel pathétique ne m'avait pas fortement impressionné à la télévision. Effets impondérables de l'Art!

## Horizon international



**EXTRÊME ORIENT** *POUR* la deuxième fois en deux ans, le président de la Banque Royale du Canada, M. James Muir, a été démenti par les faits.

Au printemps de 1956, le distingué banquier était allé en U. R. S. S. et en Pologne. Il en revint champion de la « coexistence pacifique », c'est-à-dire d'un gros mouvement d'affaires dans cette direction. Russes et Polonais, disait-il, étaient suffisamment contents de leur régime politique et ne demandaient qu'à travailler en paix. Il avait à peine fini de parler que la révolte éclata à Poznan. Les Montréalais d'origine polonaise furent tellement indignés qu'ils décidèrent de sortir leurs maigres épargnes de la Banque Royale. « Nous sommes pauvres », me dirent-ils au cours d'une vibrante assemblée à laquelle ils m'invitèrent, « mais il faut que ces gens comprennent que nous n'avons pas confiance dans le jugement de leur président ».

Deux ans plus tard, M. Muir s'en alla en Chine rouge. Transcrivons pour nos lecteurs ces quelques lignes de son rapport, traduit par Mlle Letrésar en *Parisian French*<sup>1</sup>.

Si ce tableau n'est pas un rêve, et si le sens d'observation et d'appréciation n'est pas un vain mot, alors nous pensons que la grande majorité du peuple chinois a le Gouvernement qu'elle souhaite, un Gouvernement qui améliore son sort, un Gouvernement dans lequel elle a confiance, un Gouvernement qui ne court absolument aucun risque d'être supplanté... Il est difficile de croire que la Chine désire quoi que ce soit qui ressemble à la guerre, ne serait-ce que pour la raison de l'effet désastreux que cela aurait sur les plans d'améliorations que l'on essaye de réaliser.

Laissons de côté ce que dit M. Muir sur les sentiments du peuple chinois à l'égard du gouvernement rouge, car il n'est pas compétent pour nous renseigner à ce sujet. En juillet 1958, M. Muir, était absolument certain, à moins qu'il n'ait rêvé éveillé, que la Chine rouge ne voulait pas

« quoi que ce soit qui ressemble à la guerre ». Le 23 août, la Chine rouge commença son bombardement de Tungting qui dure depuis lors. Tous nos journaux en ont parlé, mais ce qu'ils ont oublié de nous dire, c'est que ces milliers de tonnes de métal qui éclatent sur les pauvres pêcheurs de Tungting et de Quemoy étaient des *actes de paix!*

Où se trouvaient donc les *actes de guerre*? D'après la *Pravda*, la presse chinoise et, peut-être, quelques autres journaux, c'est du côté américain qu'il faut les chercher. On sait que la septième flotte américaine croise dans la mer de Formose. Le 19 août, six de ses bateaux s'en allèrent en tournée à Singapour. La presse pékinoise les accusa immédiatement de créer une « tension », de complicité avec l'Angleterre. Le lendemain, 20 août, l'organe officiel du parti communiste chinois, le *Jenmin Jibao* de Pékin, assura ses lecteurs que c'était là un nouvel anneau « dans la chaîne des provocations contre les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ». Quant à l'autre journal pékinois, le *Huanmin Jibao*, toujours d'après une correspondance de Pékin à la *Pravda*, il proclama que « l'apparition des armées américaines à Singapour constitue une menace pour tous les peuples d'Asie qui luttent pour leur indépendance. Les peuples d'Asie, pleinement décidés à défendre la souveraineté de leurs pays, sauvent la paix dans ce secteur et coupent court à la provocation des impérialistes. » Et voilà pour les peuples!

Aussitôt que le bombardement de Tungting eût commencé, les six bateaux américains revinrent dare-dare de Singapour à Formose. Maintenant, peut-être, vous comprendrez ce que les communistes essayent de dire: Quand les bateaux américains quittèrent Formose pour une promenade à Singapour, ils commirent un acte criminel d'agression contre tous les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Quand les bombardiers rouges et l'artillerie communiste chinoise, en pilonnant Tungting et Quemoy, les obligèrent à revenir, la paix fut sauvée. Voyez-vous comment, en langage communiste il n'y a rien d'aussi belliqueux que

1. La traduction, en effet, a été faite non pas à Montréal, mais à Paris.

la promenade la plus bucolique, quand le promeneur est méchant; et rien d'aussi pacifique qu'un bombardement, quand c'est pour la bonne cause? Seulement, c'est tellement insensé que la propagande communiste par le monde en est aux abois! Le 27 août 1958, le *Vestnik* communiste de Toronto ne savait encore rien, ni de la croisière américaine à Singapour, ni du bombardement communiste de Quemoy. Tout ce qu'il avait dans son frigidaire, c'était un article du *Jenmin Jibao* de Pékin du 16 août, paru dans la *Pravda* le 19 août, et ça prend deux jours au Canada pour recevoir la *Pravda*. Comme signe de désorganisation dans la propagande communiste, c'est effrayant. Mais pourquoi M. Muir choisit-il ce moment pour plaider, devant les capitalistes canadiens, la cause des communistes chinois? Ca ne va certainement pas encourager la clientèle canadienne-française de sa Banque Royale!

## PROPAGANDES INTERNATIONALES

**O**N A ENVIE de faire des constatations analogues au sujet des attentats fellaghas en France, et de l'opposition que M. de Gaulle vient de rencontrer en Afrique, surtout à Dakar.

Quand, immédiatement après avoir pris le pouvoir, M. de Gaulle s'en alla à Alger, sa présence ne fut marquée d'aucun incident, et pourtant les Français ne firent pas grand déploiement de forces militaires ou policières. M. et Mme Nixon, en Amérique latine, n'eurent pas la même bonne fortune. Nous relevâmes ce contraste pour en tirer deux conclusions: les attentats communistes ou inspirés par un nationalisme qui fraternise avec le communisme ne sont pas « populaires », mais doivent être soigneusement préparés par une équipe de conspirateurs professionnels; la propagande mondiale au sujet de ces incidents est l'objet d'une savante cuisine. Il n'y a là rien de spontané, et cela pourrait servir d'avertissement à ceux qui se prennent trop facilement pour une sorte d'incarnation des aspirations populaires. Rien n'est aussi paisible que le peuple. Il peut réagir violemment et obéir à ceux qui crient fort et s'appliquent à lui imposer une direction implacable. Après la révolution de mai, les escarmouches continuèrent en Algérie; nous eûmes l'occasion d'observer, non sans étonnement, que la presse mondiale ne s'en occupait plus, ce qui n'était pas encourageant pour ceux qui se faisaient tuer pour une cause qui n'avait plus d'intérêt.

Après trois mois de calme, on attire notre attention sur les attentats commis par les fellaghas en France métropolitaine. Distinguons entre les crimes et la valeur publicitaire qu'on voudrait leur donner. Les meurtres, incendies et explosions ne paraissent pas avoir une étendue considérable. Que vaut la propagande intermittente qu'on leur fait? La liaison mondiale serait-elle en train de se renouer « un peu », après l'ouragan qui la mit en pièces au mois de mai?

En même temps qu'on donna quelque écho aux désordres des fellaghas, en France, on nota un certain tapage organisé lors des assemblées africaines de M. de Gaulle. Mouvement populaire d'indépendance? Nous le saurons dans quelques jours. S'il n'y eut que des cris, poussés par une claque désespérée, on serait porté à conclure que l'organisation internationale rouge ne vaut pas cher à l'heure qu'il est.

C'est un peu l'impression que font les camarades au Canada. D'abord, ce n'est pas facile de les dénicher. A Montréal, on distribua une circulaire sur le gaz naturel le 26 août 1958. Comme sujet de conversation c'était, à cette date, un peu vieillot. Elle était signée des noms de Henri Gagnon, Gérard Fortin et Michel Patterson; trois compères qui s'appellent maintenant « le conseil des clubs socialistes ». J'eus la curiosité de chercher dans le bottin ce qu'il y avait au 3658 du boulevard Saint-Laurent, où fut préparée la circu-

laire. J'y trouvai: Fine Hand Made Tailor, Canadian Danube Association et Schwarzbaum I Fur Co. D'après l'annuaire du téléphone qui vient de paraître, les deux dernières raisons sociales ont déménagé! Je ne trouvai pas le tailleur. Quant au « Conseil des Clubs Socialistes », aucune trace! Il aura sans doute vécu

Ce que vivent les roses,  
l'espace d'un matin.

Gagnon et Fortin, m'assure-t-on, sont tantôt unifiés, et tantôt dissidents, par rapport à l'obéissance officielle; mais allez-y voir. Faudrait-il alors songer à Tito? De toute façon, peu de choses sont aussi ratatinés, pour l'instant, que les slogans pacifistes communistes. A peu près partout les camarades démasqués se font voir comme ils sont: des aigris qui voudraient créer des difficultés, des chicanes, des querelles, des attentats, dans l'espoir d'assouvir leurs rancunes et de rendre intéressante, avec eux, à coup de mensonges, une cause qui ne l'est plus. Pour comprendre quelque chose à leurs communiqués, il faut leur donner un sens exactement opposé à celui que les mots insinuent. Comme failлите, c'est affreux, mais il y a moins estimable: ceux qui endossent cette propagande pour des raisons qui défient toute analyse.

**POLOGNE** **L**ES « CATHOLIQUES » gouvernementaux ne sont pas seulement patriotes, mais pacifistes. Comme acte de paix, la descente opérée par la police populaire au grand sanctuaire national de Czestochowa les 21-22 juillet 1958 étonna non seulement la Pologne, mais le monde.

On sait que le cardinal Wyszynski fut rappelé, du couvent où il était aux arrêts, en octobre 1956, lors de la révolution de Hongrie, parce que le gouvernement avait besoin de lui pour calmer la population. Il revint, apaisa le pays; un précaire *modus vivendi* s'établit grâce auquel l'Eglise obtint quelques bribes de liberté. On créa donc au sanctuaire de Czestochowa un Institut du Primat, aussi pauvre qu'une mission dans la jungle au siècle dernier, et on y installa deux autocopistes et deux clavigraphes qui servirent à imprimer les lettres du cardinal, les mandements des évêques et quelques écrits catéchistiques.

Tout était légal; les règlements de 1950, confirmés en 1952 et 1956 exemptaient ces écrits du visa de la censure d'État, mais il est bien difficile, dans une démocratie populaire, d'imprimer quoi que ce soit, même sur autocopiste, qui ne soit pas complètement conforme à ce que veut l'agent du gouvernement responsable *pro tempore*. Le 13 mai 1958, la police essaya une première fois de faire perquisition à l'Institut du Primat. Devant l'émoi des pèlerins, toujours nombreux à Czestochowa, les agents durent battre en retraite. On renouvela l'assurance, la dernière fois le 17 juillet 1958, qu'on ne dérangerait plus l'Institut du Primat; c'était une manœuvre pour tromper la vigilance des intéressés.

Quatre jours plus tard, le 21 juillet 1958, vers 2 h. 30 de l'après-midi, un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur se présentait au monastère. Le sous-prieur descendit le recevoir; sans montrer de mandat, le policier assura qu'il avait ordre de perquisitionner l'Institut et de confisquer les deux autocopistes. Le sous-prieur obtempéra sans résistance, et conduisit le visiteur là où il voulait aller; dans l'intervalle, une vingtaine de policiers en pékin avaient trouvé une petite porte de service, qu'un ouvrier avait laissée ouverte par mégarde. Ils entrèrent sans rien demander ni montrer, arrivèrent par leurs propres moyens jusqu'à l'Institut, s'installèrent comme chez eux et procédèrent à la confiscation des circulaires, des livres de la bibliothèque et du magasin; ils jetèrent leur butin dans des sacs qu'ils avaient apportés. Les livres de publication récente qu'ils raflèrent portaient

tous le visa de la censure politique. Ils ne montrèrent aucun mandat, ne dressèrent aucun inventaire de ce qu'ils confisquaient, ne laissèrent aucun reçu, pas même pour les deux clavigraphes qu'ils emportèrent aussi dans leurs sacs, si bien que les assistants stupéfaits se demandaient s'ils avaient affaire à des policiers, à des cambrioleurs, ou, comme c'est assez souvent le cas dans des situations semblables, à un mélange des deux. Fait curieux, on laissa au monastère les deux autocopistes qui avaient épouvanté le ministère. Furent-ils jugés de qualité trop inférieure pour servir aux augustes besoins d'une démocratie populaire ?

Ces opérations avaient pris plusieurs heures; les rapports ne nous disent pas si les moines servirent quelque chose aux voleurs; je le croirais volontiers, car leur proverbiale hospitalité est inviolable, et la politesse polonaise est à l'épreuve des situations les plus saugrenues aussi bien que des individus les plus fatigués. Vers 8 heures du soir, l'Institut du Primat ayant été dûment examiné, dépouillé et sali, la troupe s'en alla dans la cour principale, devant le sanctuaire, où il y avait un magasin d'objets de piété et de brochures. Le magasin était déjà fermé. On l'ouvrit pour la perquisition; les pèlerins qui sortaient de l'office du soir crurent qu'ils pourraient se procurer quelques souvenirs; un agent en mufti leur dit de s'en aller, qu'on ne vendait rien, et que la police était sur les lieux. De fait, l'objet principal des angoisses du gouvernement était une brochure intitulée: *Miracles et Grâces accordés par l'intercession de Notre-Dame de Czestochowa*. Parmi les miracles rappelés, il y avait celui de 1920, alors que Pilsudski battit les bolchéviques qui s'étaient précipités à la conquête de la Pologne et qui, cette fois-là, manquèrent leur coup. La brochure avait été publiée en... 1938!

La foule qui sortait de l'église et débordait sur la place devint houleuse, si bien que les policiers crurent opportun d'appeler du renfort. La milice mit près de deux heures à se rassembler, à comprendre ce dont il s'agissait et à s'amener.

Dans l'intervalle, les cloches du monastère annoncèrent à 9 heures du soir la fermeture du sanctuaire. Le moine responsable de cet humble service, s'en acquitta régulièrement et laissa ouverte la petite portière jusqu'à 10 heures pour l'écoulement des derniers pèlerins qui, empoignés par le brouhaha, n'avaient pas du tout envie de sortir ce soir-là.

A 10 heures, les règlements monastiques étant ce qu'il sont, la portière fut fermée à son tour sur la foule de pèlerins, de policiers et de moines et c'est alors qu'arriva la milice. Au lieu de sonner poliment et de s'annoncer comme du monde, ils lancèrent leur camion contre la grille qu'ils défoncèrent; ils firent irruption dans le monastère (commettant par là un sacrilège), se déployèrent contre la foule de pèlerins, dont un grand nombre étaient des femmes, qu'ils essayèrent d'assommer à coups de matraque, cependant que les moines s'efforçaient en vain de prêcher la paix à tout ce monde excité jusqu'au paroxysme. On arrêta un certain nombre de pèlerins, qu'on fit monter dans les camions de la police, et qu'on emmena au violon. On ne sait pas encore ce qui leur est arrivé. Le butin fut expédié à Katowice.

Le 22 juillet, fête de sainte Marie-Madeleine, à 1 heure du matin, les policiers finirent par s'en aller.

Depuis lors, le bureau du procureur de la république a annoncé qu'il y avait, à l'Institut du Primat, « de grandes imprimeries non autorisées » et qu'on y distribuait des publications non contrôlées par l'« Organe de l'Office de contrôle des publications et spectacles ». Ceci est faux. Il n'y avait pas d'imprimerie, mais uniquement ces deux autocopistes dont les gardiens de la paix ne voulurent pas. Un décret de 1952 précise que les circulaires ainsi imprimées ne sont pas sujettes à la censure préventive, et ce décret de 1952 fut étendu à l'Église catholique en décembre 1956, après le retour à Varsovie du cardinal Wyszynski. Le bureau du procureur menaçait de sanctions pénales ceux qui propageraient de fausses nouvelles. Il devrait commencer par s'intenter un procès: puis, poursuivre les ambassades polonaises qui écoulent à l'étranger ces calomnies sous le couvert de l'immunité diplomatique, comme ce fut le cas en Italie.

Pour l'instant, la seule chose que nous demandons à ces tristes personnages, c'est de ne pas nous insulter en nous parlant de paix.

Les vraies forces de la paix, on ne les trouve pas du côté rouge; l'année mariale nous dira bientôt ce qui a été accompli pour le rapprochement des individus, des classes sociales et des nations.

Joseph-H. LEDIT.

13 septembre 1958



Henri LE SOURD: *Tous frères*. Coll. « Présence Chrétienne ». — Bruges (22, Quai au Bois), Desclée de Brouwer, 1957, 180 pp., 18,5 cm. Prix: 57 fr. b.

**A**VEC SAINT JEAN, l'A. redit sous mille formes la grande loi du Seigneur: « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. » Adaptés à chaque période de l'année liturgique, ces vingt-huit sermons nous invitent à plus de fraternité chrétienne dans nos jugements, nos paroles, nos actions. « Soyez accueillants les uns pour les autres comme le Christ a été accueillant pour vous... Ne faites rien par esprit de rivalité ou de gloire... Ne regardez pas chacun votre propre intérêt; regardez plutôt celui des autres... Ne jugez pas... Ne condamnez pas. » Nous devons agir ainsi au nom de Dieu: « Vous serez mes témoins. » Et ce n'est pas facultatif: « Qui n'est pas avec moi est contre moi », a dit Jésus. Vivre en chrétien signifie modeler sur le Christ toute notre vie: pensées, jugements, actions. Écoutez l'appel du Pape:

« La violence et l'injustice des hommes, quelles qu'en soient les formes, outragent Dieu » (p. 39)... Il faut condamner partout « le mépris de la justice et de l'amour fraternel » (p. 38), si nous voulons « la paix véritable, fondée sur la justice, la charité, la liberté » (Pie XII). Notre baptême nous ordonne à une vie d'enfants de Dieu, semblable à celle du Fils premier-né. L'exemple du pratiquant qui sort de l'église ne doit pas être un obstacle pour celui qui n'y entre pas. Il devrait, au contraire, lui faire sentir qu'il manque quelque chose à sa propre vie. Tous frères. Des mots? Un appel? A chacun de répondre. Et celui qui a répondu peut toujours répondre mieux encore; ce livre l'y aidera.

Sœur SAINTE-THÉRÈSE-DU-DIVIN-CŒUR.

École Saint-Antoine,  
Montréal.

Leo TRESE: *Nous sommes un*. Traduit de l'américain par l'abbé L. Brevet. — Mulhouse (Porte du Miroir), Éditions Salvator, 1957, 176 pp., 19 cm. Prix: 450 fr.

**E**N DIX-NEUF CHAPITRES, l'A. rappelle les splendeurs du dogme concernant le baptême (pp. 17-32), la confirmation (49-57), le mariage (125-141). Rien de neuf; mais combien actuelles, les merveilles de la grâce dans les diverses vocations! Enrichissantes et pressantes apparaissent aussi les responsabilités du Corps mystique que l'Esprit d'amour propose à l'âme dont la foi est dynamique et expansive. L'A. les présente dans le cadre liturgique du Christ en prière (109-123), de notre participation à la messe et de la pratique de l'oraison mentale (153-163), qu'il a raison de mettre à la portée de tous. Deux

questionnaires: « Discussion » et « Mon apostolat », à la fin de chaque chapitre, précisent les résolutions que doit inspirer cet ouvrage. Stimulantes surtout pour des éducateurs et des dirigeants d'Action catholique, ces pages, écrites avec humour et optimisme, nous « incitent à réaliser dans notre comportement une mise au point à laquelle nous n'avions peut-être pas le courage de penser ».

Sœur MARIE-DE-SAINTE-ALIDA.

L'Abord-à-Plouffe, Qué.

Chan. Rodolphe HOORNAERT: **Louez Dieu!** Méditations sur la vertu de religion selon l'esprit de saint François de Sales. — Bruges (8, rue Notre-Dame), Ch. Beyaert, 1957, 153 pp., 19 cm. Prix: 48 fr. b.

**C**E MERVEILLEUX petit volume est composé d'une trentaine de courtes et savoureuses méditations, dont voici quelques thèmes: Dieu, objet de toute louange; la louange, fin de l'homme; le Christ, prêtre de la louange; l'Église, société de la louange; la messe, sacrifice de louange; le chant des psaumes; l'Écriture, fontaine de louange; louange et apostolat; la religion, vertu unifiante. L'homme est créé pour louer son Créateur. Poètes, musiciens et artistes ont pour mission de découvrir la beauté de la nature et de l'orienter vers Dieu au nom de tous leurs frères. Mais, depuis la faute d'Adam, la louange de l'homme ne peut plus atteindre Dieu; alors le Christ est venu. « Le Verbe, cantique vivant et éternel de Dieu, se faisant chair, s'est fait, sur terre, chant vivant de l'humanité. » (P. 20.) L'habitude de tout rapporter à la plus grande gloire de Dieu donne à une vie une unité et une harmonie incomparables. Avec un art consommé, l'A. nous donne un texte d'une grande profondeur dans un style à la fois simple, actuel et bruisant d'une telle poésie qu'il s'apparente le plus heureusement du monde à la prose délicieuse de saint François de Sales. Bien qu'écrit à l'intention des prêtres, ce livre enchantera tout chrétien douloureusement conscient de son impuissance à louer Dieu comme il le voudrait, et heureux de trouver ici matière à perfectionner ses balbutiements.

Béatrice CLÉMENT.

Boucherville, Qué.

Émile LEGAULT, C. S. C.: **Notre Dame de toute joie.** — Montréal (25 est, rue Saint-Jacques), Éditions Fides, 1957, 88 pp., 18 cm. Prix: \$1.

**E**N PARCOURANT ces pages délicieuses, tout lecteur comprendra que « Marie est vivante et présente et attentive » à ses enfants de la terre. L'être humain cherche le bonheur, il a une faim d'absolu que Dieu seul peut combler. Or, Marie « est le chemin qui conduit à Dieu ». Elle veut notre bonheur. Elle a réponse à nos angoisses. Elle descend plusieurs fois chez ses pauvres enfants, pour les supplier de s'aimer comme des frères. Cet opuscule nous redit toute la joie que renferme une prière à Marie: « la maman qui n'en peut plus, le papa qui souffre au plus profond de son cœur, le grand garçon, la grande fille bousculés dans leur amour », tous trouveraient lumière et force s'ils allaient verser le trop-plein de leur cœur aux pieds de la Vierge Marie. Car elle sait ce que chaque âme a coûté à son Fils.

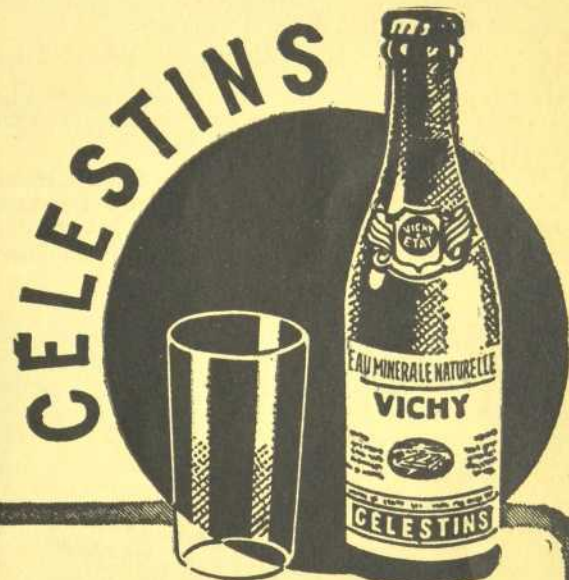
Sœur SAINTE-THÉRÈSE-DU-DIVIN-CŒUR.

École Saint-Antoine,  
Montréal.

P. RANWEZ, S. J., J. et M.-L. DEFOSSA, J. GÉRARD-LIBOIS: **Ensemble vers le Seigneur. La formation religieuse en famille.** — Bruxelles (184, rue Washington), Éditions de Lumen Vitae, 1957, 255 pp., 19.5 cm. Prix:

**M**ERVEILLEUX instrument de formation religieuse en famille, cet ouvrage est le fruit non seulement de recherches théoriques, mais d'une expérience vécue en équipe; on a pu obvier de la sorte aux risques de l'abstraction et de l'inadaptation. Je recommande chaudement ce livre unique à nos foyers chrétiens, qui y puiseront, avec les leçons du plus authentique catholicisme, une pédagogie féconde. Les auteurs divisent leur itinéraire en cinq étapes: de la naissance à la quatrième année, de quatre à sept ans, de sept à dix ou onze ans, de dix ou onze ans à treize ans, de treize à dix-sept ans. A propos

# L'EAU QUI PENSE A VOTRE FOIE



Huit adultes sur dix ont un foie fatigué, encombré, donc déficient. Va-t-il falloir comme tant d'autres vous astreindre à un régime "triste"?

RAREMENT nécessaire, si vous prenez la régulière précaution et si agréable de votre VICHY CELESTINS quotidien.

Son action bien connue et ses propriétés diurétiques contribuent à stimuler les multiples fonctions du foie et des reins et exercent un effet des plus salutaires sur le système digestif en général. Demandez l'avis de votre médecin.

Pour être "bien",  
buvez **Vichy!**  
**CELESTINS**

EAU MINÉRALE NATURELLE PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Méfiez-vous des imitations!!!

Exigez « CELESTINS »

Importateurs: HERDT & CHARTON INC., Montréal

de chaque étape, ils exposent clairement leurs principes de base et les méthodes requises pour les mettre en valeur; ils présentent ensuite des exemples et applications; de rituels paraliturgiques ou liturgiques, ils tirent de riches leçons de vie chrétienne; enfin, ils terminent chaque chapitre par une invitation à la réflexion conjugale: « Et nous deux, qu'en pensons-nous? » Une abondante bibliographie, un tableau synoptique du développement religieux de l'enfant ajoutent à la substance de cet ouvrage qui, par son contenu et son expression (simple, concrète, accessible à tous), constitue une splendide réussite de pastorale familiale.

Jean-Paul LABELLE.

A.-M. ROGUET, O. P., Abbé André MERLAUD: *La Porte ouverte à toutes les questions*, cahiers 1 et 2. — Paris, (31 rue du Fleurus), Editions Fleurus, 1957, 44 pp., 15,5 cm.

**SUR DES SUJETS** touchant à la morale et à la religion, voici une nouvelle « boîte aux questions » qui intéressera le catholique de la rue facilement en butte aux difficultés et sophismes courants. Le P. Roguet aborde des problèmes religieux d'actualité que soulèvent les manchettes des journaux ou la propagande de certaines sectes américaines: changements apportés dans les pratiques religieuses, valeur objective des religions, fin du monde, soucoupes volantes... L'abbé Merlaud explique surtout la morale conjugale: divorce, limitation des naissances, union libre, accouchement sans douleur, mariage et virginité. Les exposés sont clairs, alertes et appuyés solidement sur l'enseignement de l'Église. A lire et à diffuser.

Jean-Paul LABELLE.

Albert KRIEKEMANS: *Préparation au mariage et à la famille*. Traduit du néerlandais par Cécile Seresia. — Tournai, Casterman, 1957, 217 pp., 19,5 cm. Prix: 60 fr. b.

**EXPÉRIENCE**, érudition, droiture d'esprit recommandent cet ouvrage, que déparent cependant une certaine superficialité, due à la trop grande variété des sujets abordés, et quelques erreurs et préjugés, aussi illogiques que masculins, en

matière de sexualité (pp. 24-25, 89, 93). Pour bien se préparer au mariage (1<sup>re</sup> partie), il faut: a) une saine compréhension de la psychologie des sexes, b) une éducation sexuelle sérieuse, c) une juste notion de l'amour conjugal, d) un choix judicieux de son conjoint au cours de fréquentations chrétiennes. Passant à l'influence de la famille dans cette préparation, l'A. étudie (2<sup>e</sup> partie) l'entente conjugale, la tâche du père et de la mère et la part qui revient aux grands-parents, amis, hôtes, domestiques, voire aux morts. L'A. a le mérite de souligner que l'amour humain est surtout spirituel et dépend de l'amour de Dieu (59, 86, 90, 107); que la perfection est mieux assurée dans la virginité (78); que le sexe est don et mission (20); que la révolte n'est pas un caractère naturel de l'adolescence, mais la poussée d'un élan légitime auquel les « adultes » s'opposent indûment (189); enfin, que l'éducation vraie se fonde sur la morale et la religion.

Joseph D'ANJOU.

Suzanne-Marie DURAND: *Enseignement concentrique. Éducation vitale*. — Tournai, Casterman, Centre d'Études pédagogiques, 1957, 245 pp., 20 cm. Prix: 75 fr. b.

**APRÈS Humanités ouvrières et Culture féminine**, puis *Éducation féminine, Chemins nouveaux*, l'A. aborde l'éducation de l'adolescente en regard de la vie. Constatant que « nos grandes élèves... savent ou croient savoir beaucoup de choses », mais que leur pensée « n'est pas formée » (p. 21), l'A. souligne l'inquiétude des vrais éducateurs qui veulent « une culture en profondeur »: non pas « instruire les adolescents en vue d'un concours ou même d'une profession, mais... les préparer à leur vie d'hommes » (28). L'A. conclut que « l'éducation... demanderait un regroupement des connaissances éparses autour d'une idée centrale: l'idée chrétienne de l'homme, qui serait comme le pivot d'un humanisme nouveau » (25). Réparties autour de six thèmes (la personne humaine, l'homme en devenir, maison et famille, cité, région et travail, la France, voyage autour du monde), toutes les disciplines (philosophie, littérature, sociologie, biologie, histoire, géographie...) formeraient les adolescents, enrichiraient leur esprit, ouvriraient leur cœur à tous les humains, leurs frères dans le Christ. Livre sérieux qui peut nous aider à repenser nos méthodes pédagogiques au profit des élèves qu'on nous confie.

Sœur SAINTE-THÉRÈSE-DU-DIVIN-CŒUR.

École Saint-Antonin,  
Montréal.

Abbé Jean TURPIN: *La Seule Aventure*. — arir, (79 rue de Gentilly), Éditions Spes, 1957, 255 pp., 19 cm. Prix: 800 fr.

**ÉDUCATEUR** d'expérience, l'A. s'adresse aux adolescents français de quinze ou seize ans encore aux études. Sans leur cacher la dureté du monde qui les attend, il leur montre le rôle qu'ils devront y jouer comme catholiques et leur apprend à exercer tout de suite un apostolat à leur mesure auprès de leurs condisciples. Pour rendre les autres meilleurs, il faut veiller à se perfectionner soi-même chaque jour. Études sérieuses, vie disciplinée, pratique du sport en équipe, surtout vie intérieure renouvelée par la prière et les sacrements assureront aux jeunes cette personnalité rayonnante qui entraîne les indécis et les médiocres. Bien que l'ouvrage soit destiné à de jeunes Français, il fera du bien à nos adolescents, dont les difficultés psychologiques et morales ressemblent beaucoup à celles de leurs cousins d'Europe.

Jean-Paul LABELLE.

Suzanne-Marie DURAND: *Canadiens, mes amis!* — Québec (619, rue de Montmartre), Éditions du Pélican, 1957, 140 pp., 19 cm. Prix: \$1.75.

**SYMPATHIQUE**, ce « journal de bord » d'une Française venue chez nous au cours de l'été 1957. Éducatrice, l'A. accomplit une tournée des instituts familiaux de la province de Québec et nous promène avec elle de Montréal à Gaspé, en Mauricie, au Saguenay et jusqu'à Ottawa. Elle nous livre ses impressions avec simplicité et bonne humeur, sur un ton cordial et bien vivant. Un joli cadeau à offrir à des amis étrangers, ce petit

**ANJOU  
RADIEUX**

Les séduisants vins d'Anjou et de Saumur, quelques joyaux des vignobles Angevins

Royal de Neuville:

- Anjou, Rosé et Pétillant 542G
- Rosé d'Anjou Brissac Nature et Sec 543G
- Anjou Blanc & Brissac Nature et Sec 544G

Savoureux, gais, spirituels... ils sont par excellence les vins de la joie et du bonheur de vivre. Servez-les en toutes occasions et plus particulièrement au temps des Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Recommandation: Les vins d'Anjou se servent frais mais non glacés. Lors de vos achats toujours mentionner le nom du vin et son numéro de code.

volume abondamment illustré de photos et de cartes. Il donne une bonne idée de nos paysages et de nos institutions; il fait connaître de belles figures canadiennes et l'un des aspects les mieux réussis de l'éducation de notre jeunesse féminine.

Béatrice CLÉMENT.

Boucherville, Qué.

Claude RYAN: *L'Éducation des adultes, réalité moderne.* — Montréal (3425, rue Saint-Denis), Institut canadien d'Éducation des adultes, 1957, 32 pp., 19 cm. Prix: \$0.35.

ON TROUVERA dans ces pages une brève initiation à l'organisation de l'éducation des adultes en général ainsi qu'au Canada français en particulier. Texte simple et clair, rempli de détails pratiques et inspiré par un sens social averti.

R. A.

Charles E. PHILLIPS: *The Development of Education in Canada.* — Toronto (82 Spadina Avenue), W. J. Gage & Co. Ltd., 1957, 626 pp., 25 cm.

DANS ce monumental ouvrage, l'A., qui est professeur à l'Université de Toronto, trace le tableau de l'évolution des différents systèmes scolaires au Canada, depuis les débuts du régime français jusqu'à nos jours. Entreprise difficile et délicate, car on ne peut parler de l'éducation au Canada sans toucher aux questions de nationalité et de religion. Une lecture rapide de ce volume me laisse croire que M. Phillips s'est acquitté de sa tâche avec compétence et objectivité. Son chapitre intitulé « The Church and Public Education » se présente en termes mesurés et prudents, spécialement les paragraphes qu'il consacre au problème des écoles séparées. L'A., on le sent, veut rendre justice à tout le monde et essaie d'exposer le point de vue catholique avant d'y opposer la manière de voir protestante. Quelles que soient ses idées personnelles, elles n'interviennent ni dans la présentation des faits, ni dans l'analyse des régimes scolaires. Après avoir reconnu que le patriotisme canadien-français enseigné dans les écoles est difficile à comprendre pour les Anglo-Canadiens, il ajoute aussitôt que le Québec est la province où les deux groupes ethniques s'entendent le mieux, et que c'est là un exemple pour le monde (*The example of the province of Quebec is Canada's best contribution towards a tolerant and unified world*). Ouvrage à lire par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et au progrès de l'éducation au Canada.

Richard ARÈS.

Marguerite HAMILTON: *Des souliers rouges pour Nancy.* *Le témoignage d'une mère.* Traduit de l'américain par Marguerite Bréhier. Coll. « De toutes rives ». — Mulhouse (Porte du Miroir), Éditions Salvator, 1957, 223 pp., 19 cm. Prix: 570 fr.

UN MÉNAGE charmant, mais un peu fou: deux jeunes dont l'idéal se résume, pour l'instant, à la maison de rêve avec le « grand patio dallé, la demi-douzaine de chambres d'amis et la piscine » (p. 8), et qui, en attendant cette félicité suprême, vivent d'insouciance et de dettes. La perspective d'avoir un fils les rend « un peu raisonnables » (8). Or, Jim est tué dans un accident, un mois avant que Margie n'accouche d'une fille infirme: cas extrêmement rare qui réclamera des soins médicaux constants et très coûteux. Horrifiée à la vue de l'enfant dont les jambes et les pieds étaient « énormes, enflés, violacés et n'avaient rien d'humain » (19), la jeune mère éprouve la tentation de « la laisser glisser, comme par hasard... sur le sol dallé » (19). Mais deux yeux bleus la fixent avec confiance. Pressant sa petite fille sur son cœur, l'insouciant Margie fait son premier pas vers la maturité. Nancy vivra quatorze ans. Ses yeux reflètent l'âme exquise qui anime le corps disgracié; son sourire illumine et séduit. Joyeuse et forte, elle précède toujours sa mère, l'attirant à sa suite vers le catholicisme et une sereine acceptation de la volonté de Dieu. Cette histoire d'une fillette infirme n'a rien de déprimant, bien au contraire. L'admirable simplicité de Margie, son sens de l'humour épargnent au lecteur tout sentimentalisme déplaisant. On assiste, ému et ravi, à une lutte quotidienne et angoissante qui s'achève dans la conquête de la joie.

Béatrice CLÉMENT.

Boucherville, Qué.

Jacques HEERS: *Merveilles en Andalousie.* Coll. « Plaisir du voyage. » — Paris (17, rue Jean-Goujon), Le Centurion, 1955, 96 pp., 18 cm. Prix: 300 fr.

PROJETEZ-VOUS un voyage en Espagne? Ce petit livre suggère un tour intéressant à travers la plus méridionale des provinces espagnoles. Géographie, histoire et activité économique, brièvement décrites, précèdent quelques pages sur le folklore et les fêtes de l'Andalousie. La *corrida*, sport violent et cruel qui exige de l'audace et une maîtrise consommée; la *feria* ou foire du printemps; la *romeria* ou pèlerinage qui s'accompagne parfois de concours de chars; la Fête-Dieu qui se célèbre pendant quatre jours à Grenade; surtout la Semaine sainte à Séville: autant d'aspects de la vie andalouse qu'il ne faut pas manquer. L'itinéraire comprend les villes marquantes de la région: Cordoue, Séville, Cadix, Ronda, Malaga, Almeria, Grenade. Renseignements touristiques et glossaire complètent heureusement les détails fournis. Texte évocateur, belles photos, format comode et surtout esprit chrétien.

Béatrice CLÉMENT.

Boucherville, Qué.

Léopold TAILLON, C. S. C.: *Diversité des langues et Bilinguisme.* — Moncton, Université Saint-Joseph, 1958, 64 pp., 23 cm. Prix: \$0.50.

L'INFATIGABLE directeur de l'École de Pédagogie de l'Université Saint-Joseph défend encore une fois la cause de la langue française au Nouveau-Brunswick. Sa brochure livre les résultats d'une enquête dans les pays européens où se pratique le bilinguisme. Il en conclut que « les minorités n'ont pas le droit d'oublier qu'une perpétuelle vigilance est le prix de la liberté », et que « tout bilinguisme équilibré exige l'inviolable subordination suivante: la langue maternelle ou première en premier, la langue seconde à son rang, le second ». C'est ce type de bilinguisme que l'A. propose dans les écoles de sa province à la suite de son enquête. Est-il besoin d'ajouter que ses remarques valent aussi pour les écoles des autres provinces canadiennes?

Richard ARÈS.

## JUS DE RAISINS DE FRANCE

SANS ALCOOL

TOUTE  
LA  
SAVEUR  
ET  
LA

FINESSE  
DES  
MEILLEURES  
VIGNES  
DE  
FRANCE

Jus de qualité — Jus de vitalité

Trois origines:  
Alsace, Bordeaux, Bourgogne

Six variétés:  
trois rouges—trois blancs

En vente dans les meilleures  
épiceries et pâtisseries

Pour informations complémentaires  
s'adresser à:

Société JUFRANCE,

772 ouest, Jean-Talon,  
CRéscant 6-1224  
ou CRéscant 6-1127

Épargnez  
tout en protégeant les vôtres  
avec un plan de

## La Saubegarde

COMPAGNIE  
D'ASSURANCE  
SUR LA VIE

Siège social : Montréal

## YOGOURT DELISLE

LE PLUS SAIN DES LAITAGES FRAIS

« L'homme ne meurt, il se tue », dit-on. Il est exact que les résidus de la nutrition produisent dans l'intestin des toxines qui empoisonnent lentement, continuellement.

Un pot de Yogourt Delisle, pris chaque jour comme dessert, est souverain pour détruire les mauvais microbes de l'intestin et donner plus de résistance à l'organisme.

Se consomme nature ou sucré. S'harmonise bien avec les fruits frais.

\*\*\*  
Pour livraison à votre domicile, veuillez appeler:

**J. DELISLE**

5275, RUE BERRI Tél.: CR. 4-0434

## LE PAPE NOUS PARLE

**24 juin:** Lettre pontificale à S. Ém. le cardinal Léger, archevêque de Montréal, le nommant légat papal aux cérémonies du troisième centenaire du sanctuaire de Saint-Anne-de-Beaupré.

**13 juillet:** Allocution à un groupe de la Jeunesse féminine de l'Action catholique italienne. — « En diverses occasions, Nous avons dû, condamner l'erreur de ceux qui affirment que la vierge chrétienne est quelque chose de mutilé, d'incomplet: quelque chose qui ne réalise pas la perfection de son être. La virginité, au contraire, est comme une vie angélique, un état qui, en raison de son excellence, est supérieur à celui du mariage. Mais, par ailleurs, cette supériorité n'enlève rien à la beauté et à la grandeur de la vie conjugale. »

**16 juillet:** Message à l'occasion de la commémoration du centenaire de la dix-huitième et dernière apparition de la Vierge immaculée à Bernadette, à Lourdes (message daté du 2 juillet, mais lu à la messe du 16). — « En ce siècle agité de tant de passions et fasciné par tant de vains mirages, élevez vers Dieu vos regards: ils n'en seront que plus clairvoyants et sereins pour juger des choses de la terre. »

**27 juillet:** Radiomessage à l'occasion de l'ouverture de la première Conférence mondiale catholique de la Santé à Bruxelles. — Les obstacles à la collaboration dans l'équipe sanitaire, les conditions d'une collaboration efficace et les objectifs qu'elle doit se proposer, en particulier, chez les catholiques. Le titre de « catholique » n'est pas une simple dénomination, car « les chrétiens sont porteurs d'un message et d'une vie, qui confèrent à chacune de leurs démarches un sens particulier ».

**2 août:** Lettre (par l'intermédiaire de S. Exc. Mgr Dell'Acqua) à Mgr L. Novarese, fondateur du Centre des Volontaires de la Souffrance, à l'occasion d'un pèlerinage particulier à Lourdes.

— Troisième radiomessage aux religieuses cloîtrées. — La vie contemplative dans ses rapports avec la connaissance et l'amour de la contemplation. « L'application des normes concernant le travail (des moniales) Nous tient fort à cœur, parce qu'elle concerne l'intérêt des monastères contemplatifs et de tous les Ordres contemplatifs féminins, comme aussi celui de toute l'Église qui, en beaucoup d'endroits, at-

tend le concours de toutes les forces disponibles. »

**14 août:** A l'occasion des Journées catholiques internationales, message aux organisateurs de l'Exposition universelle de Bruxelles. — « Il est juste d'espérer que l'Exposition de Bruxelles, lieu de rencontre des nations, favorisera entre elles les collaborations nécessaires au bien de l'humanité entière. Jamais notamment, on ne dira assez le grave devoir des peuples privilégiés par les ressources de leur sol et une authentique culture, de travailler généreusement et dans un esprit de service, au développement économique et social de leurs frères moins avantagés. »

**15 août:** Message à un groupe de pèlerins appartenant à l'Action catholique ouvrière, réunis à Lourdes en la fête de l'Assomption. — Bien des progrès ont été réalisés dans la voie de la justice sociale. « Emportez surtout de votre pèlerinage la grande leçon de fraternité que donne le spectacle de tant d'hommes de toutes conditions sociales unis comme des fils autour d'une même Mère. »

**29 août:** Allocution aux membres du second congrès international du Tiers-Ordre dominicain. — « Sans rien perdre de sa sérénité et toujours consciente des faiblesses spirituelles de l'humanité que dissimule mal tout cet appareil extérieur, l'Église incite ses fidèles à intensifier la vie intérieure par l'acceptation de ses conditions austères, mais imprescriptibles. Votre appartenance à un Tiers-Ordre vous met d'emblée en mesure d'assurer cet approfondissement de vie chrétienne, plus nécessaire que jamais dans un monde écartelé par ses propres inventions. »

**31 août:** Lettre (datée du 11 août) aux participants du XXIV<sup>e</sup> congrès mondial de Pax Romana tenu à Vienne du 31 août au 6 septembre, sur le thème: « Signification de la liberté et l'université d'aujourd'hui ». — « ... il est bon de proclamer les véritables libertés de l'esprit et d'en assurer la protection contre toutes formes abusives de pressions politiques, sociales ou philosophiques... L'Église sert les progrès du savoir humain, quand... elle garde tantôt ses fils de funestes abus de la liberté et de dangereux égarements de la pensée, et tantôt revendique pour eux les justes franchises de la vie intellectuelle et le droit de connaître et de répandre ce qui est vrai. »

## LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Hector Lavallée, C. A.  
Roger Lyonnais, C. A.  
Jean Lussier, C. A.  
Jacques Desmarais, C. A.  
Émile Fortin, C. A.  
David Crockett, C. A.

Romain Bédard, C. A.  
Lionel Gascon, C. A.  
Paul-L. Noiseux, C. A.  
René Sénécal, C. A.  
Maurice Saint-Louis, C. A.  
Guy Préfontaine, C. A.

Marcel Demers, C. A.

Émile Fortin, C. A. — Syndic licencié — Liquidateur

10 est, rue SAINT-JACQUES  
MONTRÉAL — Tél.: UN. 1-6325

TROIS-RIVIERES  
SHERBROOKE

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Marcel DOLIGEZ: **La Corporation du Textile de Tarare.** — Paris (12, rue d'Anjou, 8<sup>e</sup>), La Fédération nationale des syndicats patronaux de la branche teinture et apprêts, 1950, 18 pp.

Causerie à propos d'une expérience qui se poursuit dans la région de Tarare. Rappel des idées directrices sur lesquelles repose la Corporation, précisions sur l'expérience tararienne et solution apportée au problème du chômage.

Henry GRADY WEAVER: *The Main-spring of Human Progress.* — Irvington-on-Hudson, New York, The Foundation for Economic Education, 1953, 280 pp.

Plaidoyer en faveur du système économique américain établi sur la liberté et la concurrence.

Claude PRUDENCE: **Les Éducateurs et l'amour.** — Louis SENOTIER: **L'Amour-charité. Les Cahiers d'éducation chrétienne.** — Paris (1, rue de l'Abbé-Grégoire), Éditions du Levain, 1954, 56 et 48 pp.

Dans la première brochure, un programme d'action pour former les éducateurs et les initier à leurs responsabilités chrétiennes dans la formation des jeunes à l'amour; dans la seconde, des recommandations pratiques pour vivre selon l'amour-charité.

**Initiation au mystère chrétien.** *Catéchisme.* Introduction. 1. Vers le Christ avec le peuple de Dieu. 2. Dé-

couverte du Christ avec les Apôtres. 3. L'Église, peuple de Dieu. — Paris (10, rue Cassette), P. Lethielleux, 1954, 32 pp., XXIII, XXVII et XXIV feuilles.

Catéchisme rédigé par une équipe de prêtres pour des enfants de milieu déchristianisé. Présentation neuve du Mystère chrétien, au moyen de fiches illustrées par des photographies, surtout de Palestine.

Yvon LE FLOC'H, A. A.: **Comment l'Église fait les saints.** — Québec (1679, chemin Saint-Louis, Bergerville), Éditions « La Cité du Sacré-Cœur », 1954, 72 pp.

Notes explicatives sur les procès de béatification et de canonisation, dans les diocèses et à Rome.

BUREAU DES CAISSES D'ÉPARGNE SCOLAIRES: **Caisnes d'épargne scolaires. Manuel du responsable.** Montréal, La Commission des Écoles catholiques, 1954, 36 pp.

Manuel pour initier aux caisses scolaires et former à l'épargne.

J. DHEILLY: **A la trace de Dieu. Ancien Testament.** — Paris (11, rue de Sèvres), Les Éditions de l'École, 1955, 108 pp.

L'A. s'est proposé de « dégager les lignes maîtresses de l'histoire du peuple choisi, telle que nous la livre la Bible; et, le cadre ainsi connu, de parvenir à la parole de Dieu ».

TOUS  
LES  
ACCESSOIRES  
ELECTRIQUES

(Strictement en gros)



BEN BÉLAND, prés.  
JEAN BÉLAND, Ing. P., sec.-trés.

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal  
CR. 4-2465\*

Regarde où tu mets le pied

Ne confiez pas au premier venu vos travaux de chauffage-plomberie, recherchez une *Maison de confiance*. J.-W. JETTÉ a à son actif des travaux d'envergure pour le compte d'hôpitaux, institutions ou industries. Construisez-vous? N'oubliez pas que notre *expérience*, notre *outillage* et notre *main-d'œuvre* nous permettent de mener à bien tous les travaux qui nous sont confiés, et rapidement:

Pionniers du véritable chauffage  
par rayonnement au Canada



Victor 9-4107  
360 EST, RUE RACHEL, MONTRÉAL



La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS  
DEPUIS 1817

La B de M fut la première à financer  
le commerce extérieur, encourageant  
ainsi le développement des premières  
entreprises privées  
chez les Canadiens.



BANQUE DE MONTRÉAL

Il y a plus de 725 succursales de la Banque de Montréal au Canada pour vous servir

Tél. : RE. 7-3651



**J. L. Guay & Frère**  
LIMITÉE

SPÉCIALITÉ :  
Construction d'édifices religieux

COLLÈGES  
COUVENTS  
SÉMINAIRES  
HÔPITAUX, etc.

6900, chemin de la Côte-des-Neiges  
Montréal

Achète  
bien  
qui  
achète  
chez

**dupuis** Frères  
LIMITÉE  
RAYMOND DUPUIS, président

Magasin à rayons —  
865 est, rue Sainte-Catherine

Comptoir postal —  
780, rue Brewster

Magasin pour hommes —  
Hôtel Windsor

Tout ce qu'il faut  
pour bien meubler  
un bureau  
en bois ou en acier

TERMES FACILES

**ATOMIK**

ARSÈNE MÉNARD

UN. 6-1047

261 CRAIG EST

EN FACÉ DU CHAMP DE MARS

Dennis H. WRONG: **American and Canadian Viewpoints.** — Washington, D. C., American Council on Education, 1955, 64 pp.

Les points de vue américain et canadien sur l'éducation. L'A. note justement qu'il existe trois groupes culturels différents: les Américains, les Anglo-Canadiens et les Canadiens français, et que ces derniers ne sont pas un groupe minoritaire en voie d'assimilation, mais des associés égaux, dans la Confédération canadienne, aux Anglo-Canadiens. Aussi l'A. présente-t-il à part, dans chacun de ces chapitres, le point de vue canadien-français; sa présentation est ordinairement juste.

Louis RENÉ-BAZIN: **A la vitesse de la lumière.** — Paris (5, rue Bayard) Bonne Presse, 1955, 126 pp.

Petit roman d'aventures en « soucoupes volantes », de la collection « la Frégate ».

Edwin DE ROBILLARD: **Plaidoyer pour la justice sociale.** — Port-Louis, Ile Maurice (20, rue Pope Hennessy), Imprimerie coopérative Père Laval, 1955, 18 pp.

Plaidoyer pour une association des représentants du Capital et du Travail, dans l'entreprise, qui se transformerait en institution. Sujet immense traité trop brièvement.

Reine MALOUIN: **La Seigneurie Notre-Dame-des-Anges.** — R. P. Adrien POULIOT, S. J.: **Aux origines de notre dévotion à l'Immaculée-Conception.** *Cahiers d'histoire*, n° 7 et 8. — Québec, La Société historique de Québec, 1955 et 1956, 40 et 32 pp.

Deux études historiques sur des sujets qui touchent aux origines de la Nouvelle-France.

Thomas E. COMBER, C. S. P.: **The Knights of Columbus. Advertising-the-Faith Campaign.** — Washington, D. C., St. Paul's College, 1955, 38 pp.

Analyse critique des mérites, de l'origine et du développement de la campagne entreprise par les Chevaliers de Colomb pour mieux faire connaître la foi catholique dans les divers milieux du continent nord-américain. De 1948 à 1955, les Chevaliers de Colomb ont dépensé, dans cette campagne, plus de 3 millions

## REVUE DES REVUES

**Cité libre** (C. P. 10 — Station Delorimier, Montréal), « Aspects de la condition du professeur d'université dans la société canadienne-française », par Léon Dion, juillet.

Analyse du contexte socio-culturel dans lequel se sont insérés le développement et l'institutionnalisation des disciplines sociales dans notre société, puis définitions de l'universitaire tant sur le plan individuel et social que sur le plan académique.

**The Ave Maria** (2400 N. Eddy Road, Notre Dame, Indiana), « How to get into Politics », par James V. Cunningham, 2 août.

Vrai sens de la politique et pourquoi les catholiques doivent s'y intéresser d'une façon concrète et active.

**The Catholic World** (180 Varick St., New York 14), « American Bishops and Protestant Fears », par John B. Sheerin, C. S. P. — « Nonsense about Censorship », par James M. O'Neill, août.

Commentaires sur la déclaration de l'archevêque de Cincinnati: si les catholiques deviennent la majorité aux États-Unis, ils ne chercheront pas à changer les garanties constitutionnelles concernant la liberté religieuse. — Appréciation d'ouvrages récents sur la censure et critiques de certaines déclarations de la Cour suprême des États-Unis.

**Informations catholiques internationales** (163, boul. Maiesherbes, Paris-17<sup>e</sup>), « La crise des vocations », 15 juillet.

Dossier de la quinzaine constitué des réponses aux questions suivantes: Y a-t-il une crise? Crise de structures? Crise de civilisation? Crise du sacerdoce?

**Mensaje** (Alonso Ovalle 1452-Castilla 597, Santiago de Chile), « Estado docente », par G. Arteaga, B., S. J., juillet.

L'article répond aux quatre questions suivantes: l'État peut-il enseigner? doit-il enseigner? le doit-il seul? et doit-il contrôler tout l'enseignement?

## L'épargne

### *Solution à plusieurs problèmes*

- INDIVIDUELS • FAMILIAUX • SOCIAUX
- NATIONAUX

C'est l'épargne qui vous permet de payer le premier versement sur votre maison, l'hypothèque ou l'instruction des enfants.

C'est l'épargne qui vous assure une pension supplémentaire.

Sans obligation de votre part un de nos représentants vous fournira tous les renseignements nécessaires.

DEVENEZ MEMBRE DE :

## L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE LAURENTIENNE

1344 est, rue Sherbrooke — MONTRÉAL  
LA. 1-3698

Offrir *Relations* en cadeau,  
c'est faire plaisir au bénéficiaire  
chaque mois.

\$4.00 par année. Hors du Canada : \$5.00

Ce prix est modique si l'on considère  
que *Relations* contient chaque  
année plus de 600 colonnes de texte.

## *Relations*

8100, boulevard Saint-Laurent  
Montréal-11 — DUpont 7-2541



CIGARETTES  
**EXPORT "A"**  
à bout filtre

Offrez à votre épouse  
ce qu'il y a de mieux

*Bleau & Rousseau inc.*

3852 ST-DENIS: VI.5-8433  
5014 ouest SHERBROOKE: DE.4482

*...fourrure de qualité... à un juste prix!*

Le meilleur moyen d'épargner... pour des millions de Canadiens !

# Les nouvelles OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA SONT EN VENTE

**Bon intérêt:** 3½% la première année et 4¼% les 14 années suivantes. Rendement moyen de 4.19% par année si elles sont gardées jusqu'à l'échéance.

**Encaissables en tout temps:** Si vous avez besoin d'argent, vous pouvez encaisser vos Obligations n'importe quand à leur pleine valeur plus les intérêts courus.



**Limite d'achat:** Pour une même personne, jusqu'à \$10,000. Chaque membre de la famille peut en acheter autant.

**Où les acheter:** De votre employeur, d'une banque, courtier de placement, agent de change ou société de fiducie. Au comptant ou par versements.

**Faites un placement d'avenir pour vous-même... et votre pays. Préparez-vous à acheter aujourd'hui même vos Obligations d'Épargne du Canada.**

